

Commune de MONTREUIL-BELLAY
AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE (A.V.A.P.)
- REVISION et EXTENSION de la ZPPAUP -



CAHIER DE RECOMMANDATIONS
ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES

Approbation du Conseil Municipal du 27 avril 2012

L I S T E D E S P L A N C H E S
COMPLEMENTAIRES AU CAHIER DES CHARGES ET
PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

- 1 MURS DE CLOTURES ET PORTAILS
- 2 MURS DE CLOTURES ET PORTAILS
- 3 MURS DE CLOTURES ET PORTAILS
- 4 MURS DE CLOTURES ET PORTAILS
- 5 MURS DE FACADE
- 6 MURS DE FACADE
- 7 MURS DE FACADE
- 8 BAIES: PORTES
- 9 BAIES: PORTES
- 10 BAIES: PORTES
- 11 BAIES: FENETRES
- 12 BAIES: FENETRES
- 13 BAIES: FENETRES
- 14 BAIES: FENETRES
- 15 LUCARNES
- 16 LUCARNES
- 17 SCULPTURES
- 18 FERRONNERIES
- 19 PIGNONS ET SOUCHES
- 20 PIGNONS ET SOUCHES
- 21 PIGNONS ET SOUCHES
- 22 PAN DE BOIS ET CHARPENTE
- 23 PAN DE BOIS ET CHARPENTE
- 24 PAN DE BOIS ET CHARPENTE
- 25 COUVERTURES
- 26 COUVERTURES
- 27 COUVERTURES

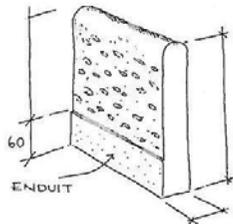


MAÇONNERIE de MOELLONS de MEULIÈRE MONTÉE AVEC MORTIERS HAIGRES, TERRES OU CHAUX, SOMMAIREMENT ENDUITS AVEC JOINTS ARASÉS

COURONNEMENT ARRONDI EN PIERRAILLES ET MORTIER

VARIANTE AVEC UN LARMIER EN PIERRE, EN BRIQUES OU EN ARDOISE

PARTIE INFÉRIEURE ENDUITE POUR PROTÉGER DES EAUX DE REJAILLISSEMENT

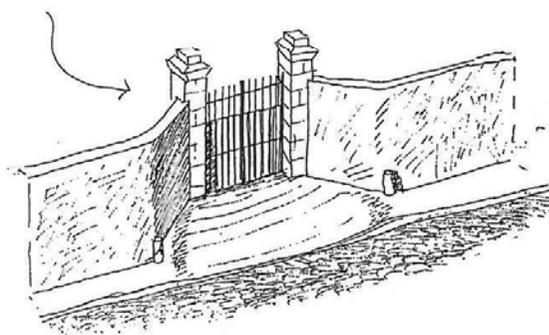
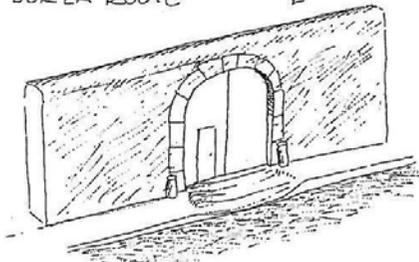


• En cas de restitution ou de création, les murs seront montés selon les exemples observables à une hauteur d'environ 2,30 à 3,00 mètres. Ils seront réalisés en maçonnerie de moellons de calcaire de pays, montée au mortier de chaux aérienne et sable, joints simplement arasés au montage. Protection de la partie basse par enduit rustique ou simple gobetis sur une hauteur d'environ 60 cm. La partie haute sera arrondie et enduite au mortier de chaux pour protéger le mur des intempéries.

- LES COURONNEMENTS SONT ASSEZ VARIÉS

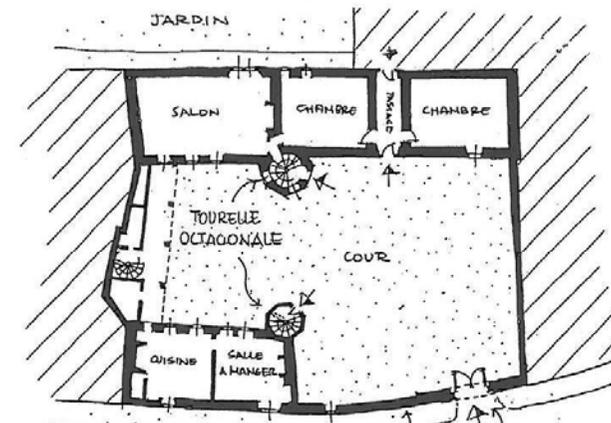
ENTREE EN RETRAIT SUR LA ROUTE

ENTREE ALIGNÉE SUR LA ROUTE

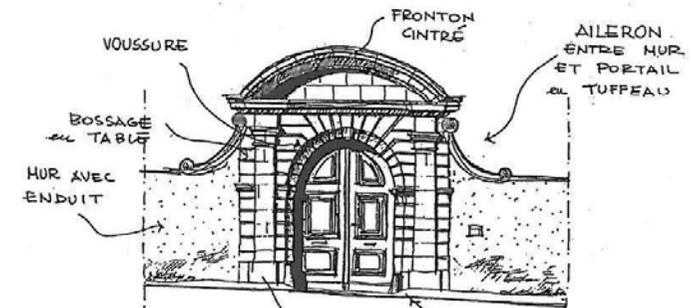


Murs hauts traditionnels:

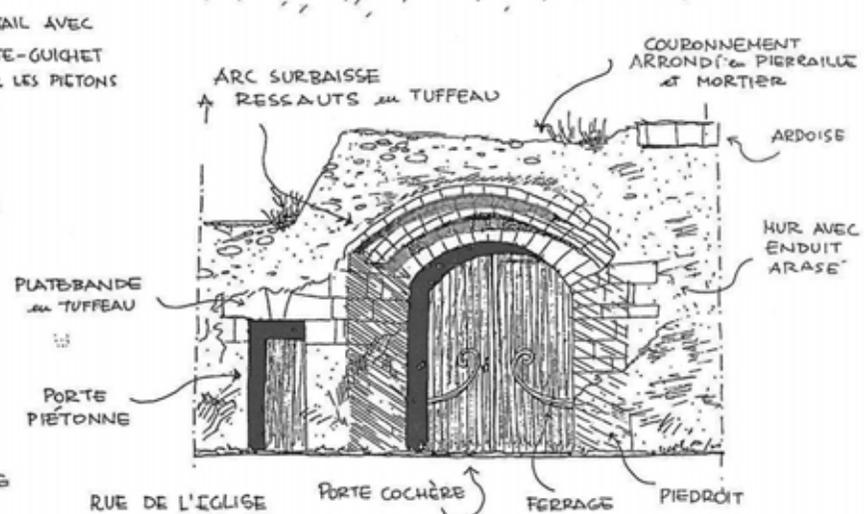
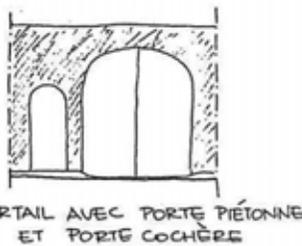
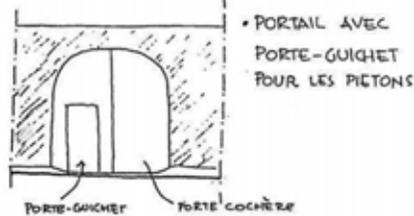
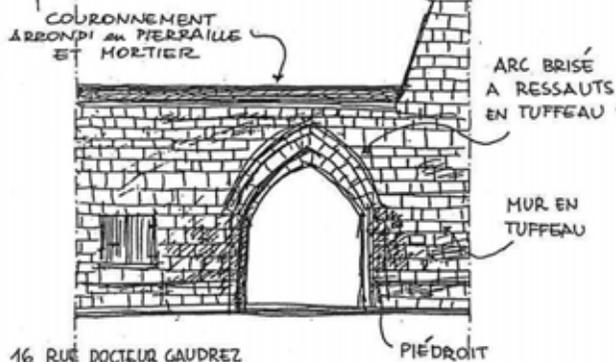
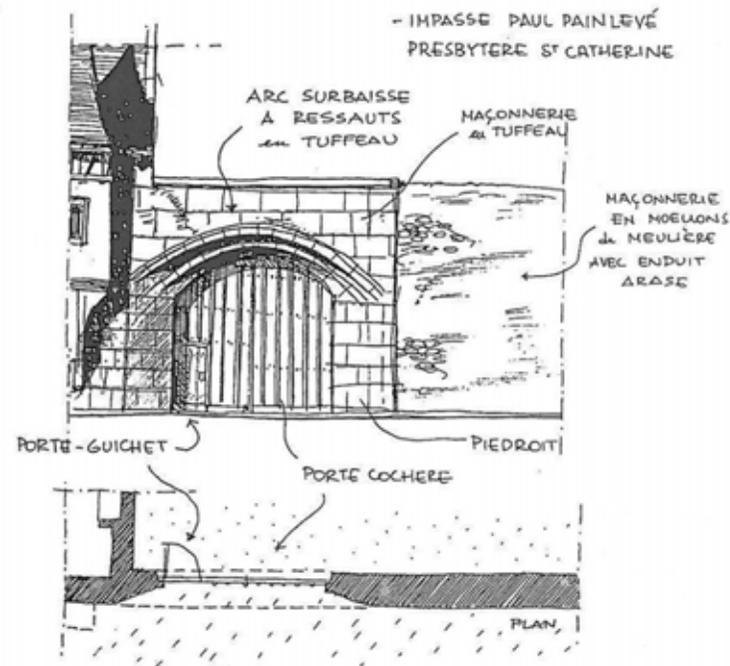
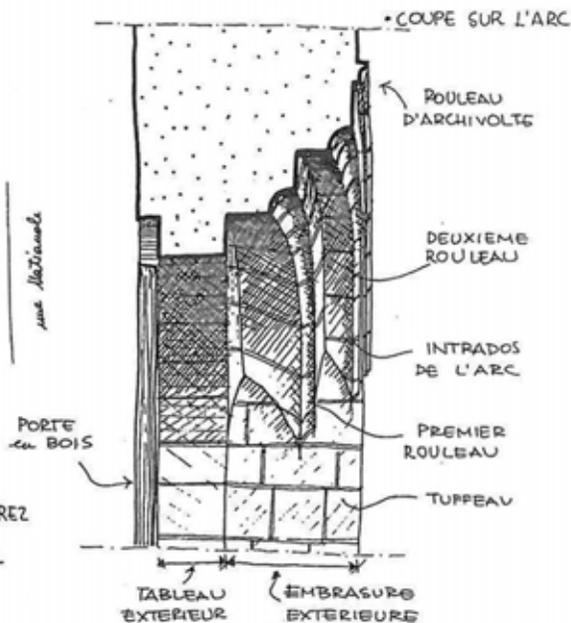
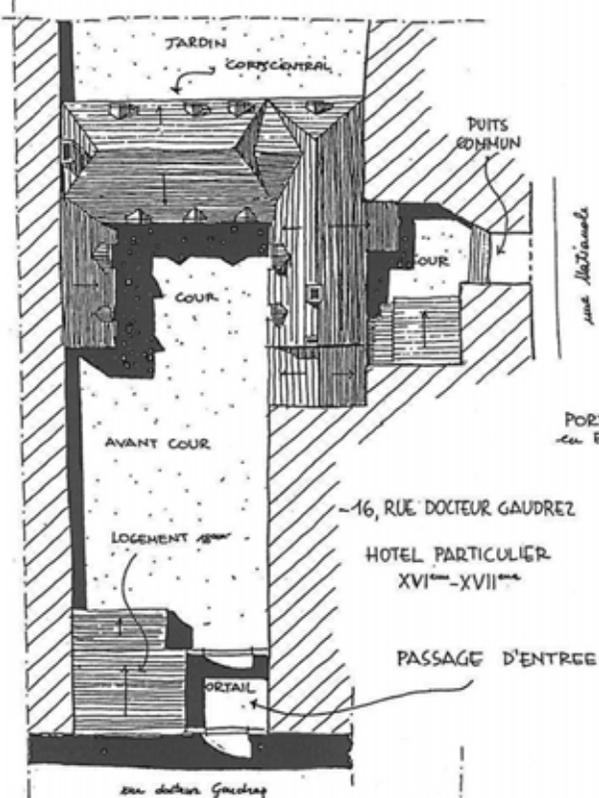
• Pour les mesures d'entretien, le traitement consistera en un simple nettoyage de la maçonnerie avec dégrillage éventuel des joints abîmés et rejointoiement avec un mortier de chaux aérienne et sable de granulométrie variée. Finition rustique par léger lavage ou brossage. La partie basse gagnera à être protégée par un enduisage réalisé sur une hauteur d'environ 60 cm. Cet enduit peut être de finition rustique, sommairement gratté de la tranche de la truelle, et ne demande pas d'être parfaitement dressé. Sauf cas d'espèce, ces murs ne doivent pas être totalement enduits, l'usage d'enduit moderne à finition de type gratté est totalement proscrit.

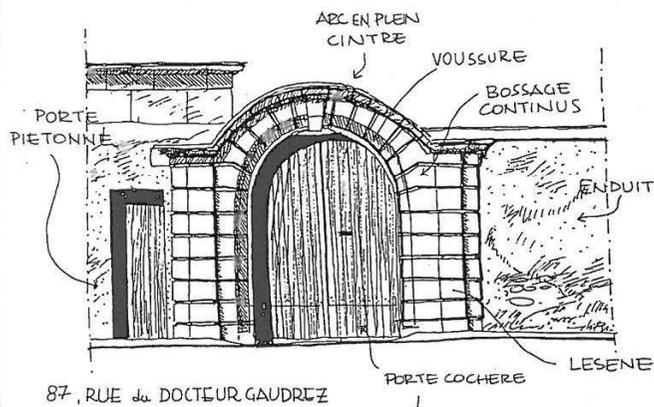


77, RUE du DOCTEUR GAUDREZ - HOTEL 18^{ème} PLAN du REZ-DE-CHAUSSEE

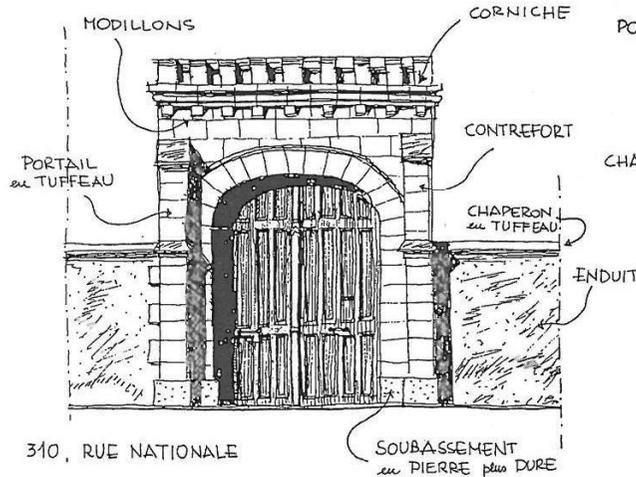
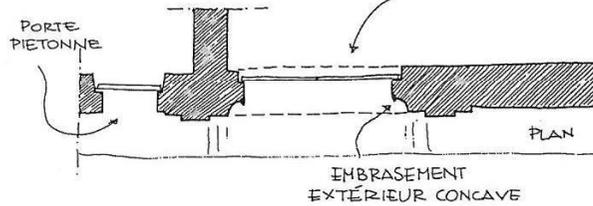


77, RUE du DOCTEUR GAUDREZ - HOTEL 18^{ème} PORTAL

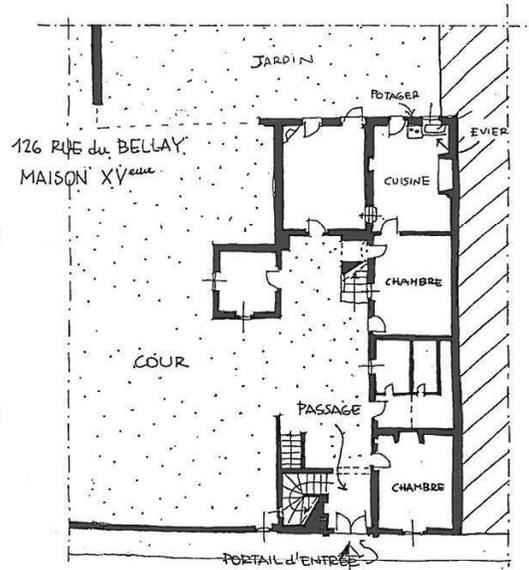




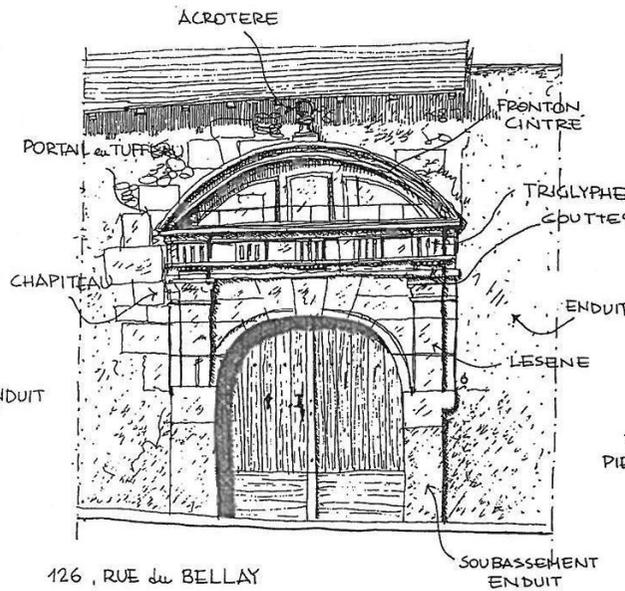
87, RUE du DOCTEUR GAUDREZ



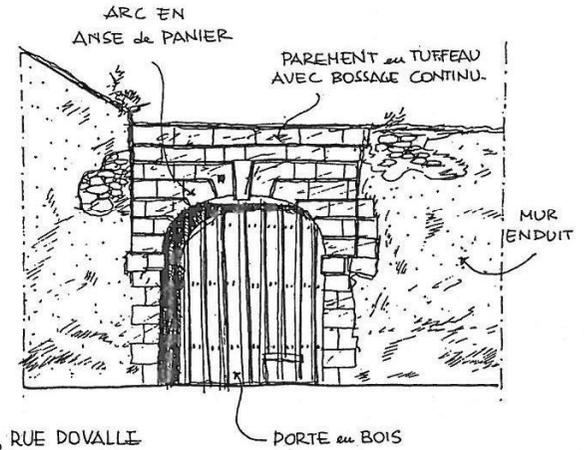
310, RUE NATIONALE



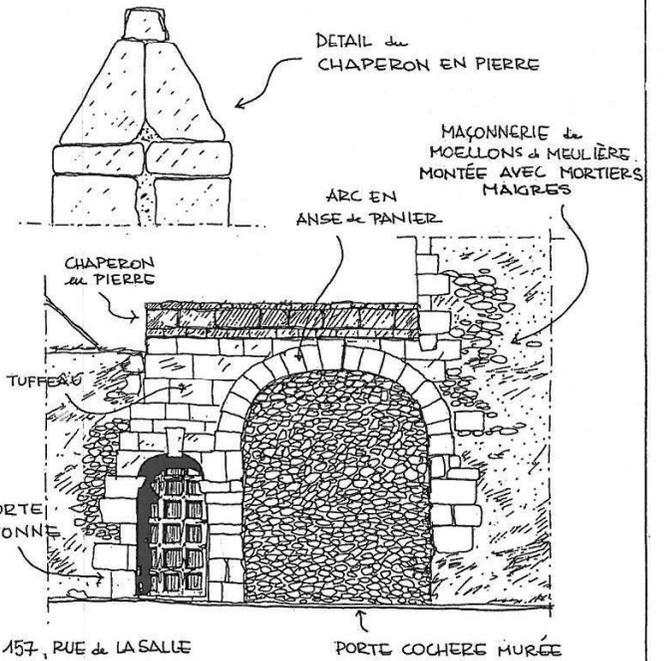
126 RUE du BELLAY
MAISON XV^e siècle



126, RUE du BELLAY



70, RUE DOVALLÉ

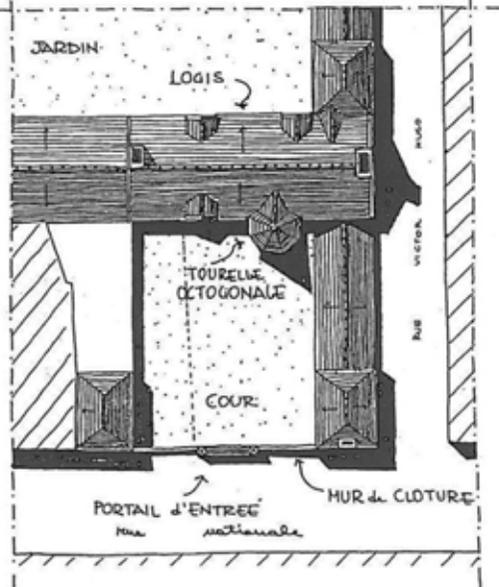


157, RUE de LA SALLE

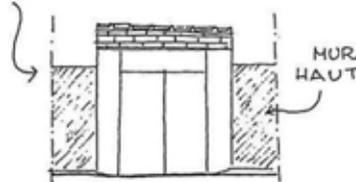
PORTE COCHÈRE MURÉE



512, RUE NATIONALE



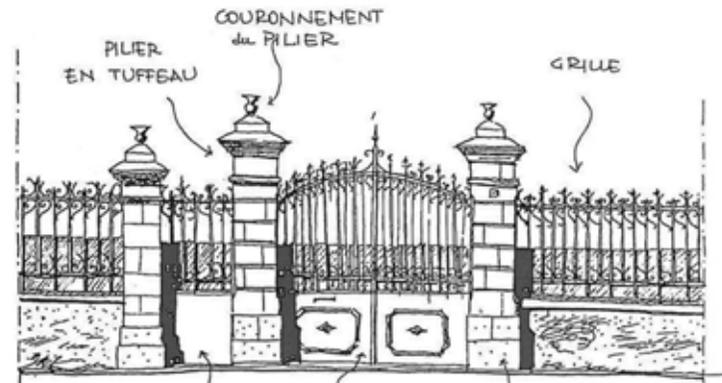
ENTREE AVEC PILIER EN TUFFEAU ET COUVERTURE EN ARDOISE



ENTREE AVEC PILIER EN TUFFEAU ET GRILLE METALLIQUE



ENTREE INDEPENDANTE POUR PIETONS

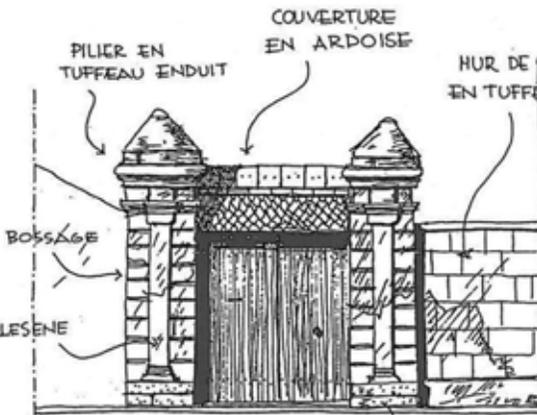


18, RUE BORDILLON

ENTREE VOITURE

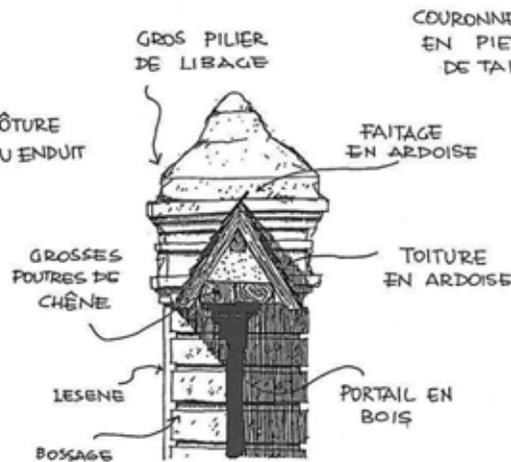
ENTREE PIETONS

SOUBASSEMENT EN PIERRE DE MEULIERE

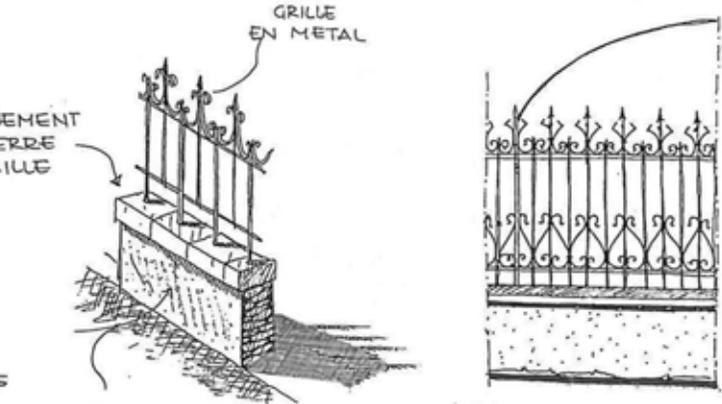


512, RUE NATIONALE

SOUBASSEMENTS EN PIERRE DE MEULIERE

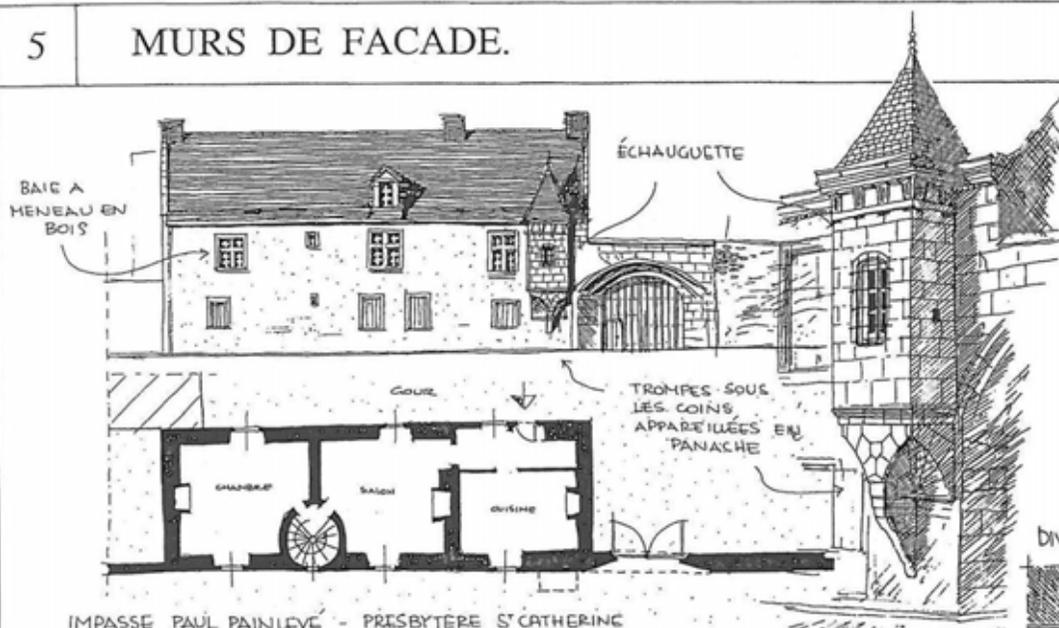


COUPE SCHEMATIQUE SUR LA COUVERTURE



238, AVENUE DURET
MUR de CLOTURE AVEC GRILLE EN METAL

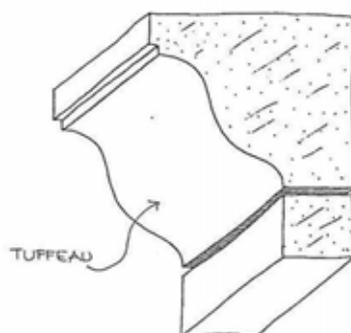
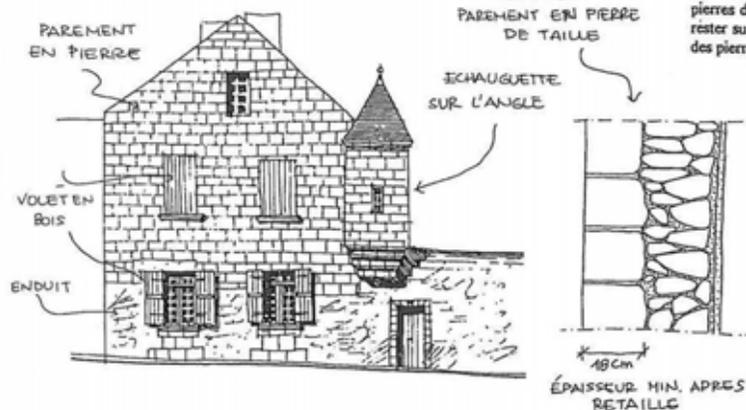
Vers la fin du XIX^{ème} siècle, et à cette période seulement, apparaît une évolution de la clôture avec muret bas plus soigneusement enduit, couronnement en pierre de taille, piliers maçonnés avec, également, couronnements en pierre de taille. Le muret est surmonté d'une grille de métal haute et ouvragée. Le portail est également haut et ouvragé.



IMPASSE PAUL PAINLEVÉ - PRESBYTÈRE S'CATHERINE

Les maçonneries de façade sont, aux époques passées, toujours constituées de maçonnerie de pierre. Si cette maçonnerie est constituée de murs de moellons, elle comporte alors des encadrements de baies et des chaînes d'angle en pierre appareillée, ici le tuffeau, utilisé de façon exclusive. Une corniche de pierre appareillée et des bandeaux horizontaux également appareillés protègent du ruissellement des pluies dès la fin du XVI^e.

Les soubassements sont généralement en pierre de meulière « coquillière », de calcaire local, plus dure et plus ferme, plus couramment appelée pierre de Montreuil, issue des carrières locales. Ces soubassements sont montés en moellons hourdés puis enduits. L'enduit fait souvent saillie par rapport au nu du parement supérieur.

5, RUE DU TERTRE
CORNICHE DATÉE 1609

• Les moellonnages apparents

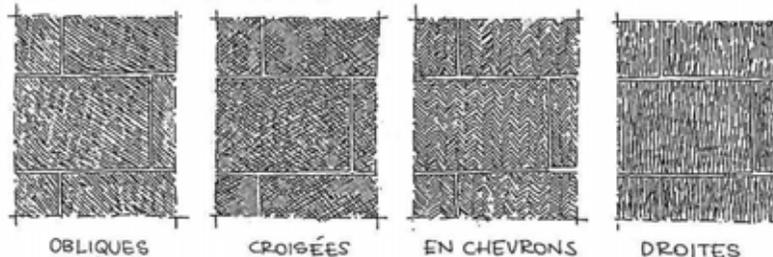
Les moellonnages apparents seront simplement brossés, nettoyés et rejointés; les mortiers utilisés seront des mortiers de chaux et sable: chaux aérienne pour les parties courantes, chaux hydraulique blanche pour les parties les plus exposées et pour les dressements de soubassement. Les sables utilisés devront être de granulométrie variée. Un léger vieillissement de surface pourra être demandé par léger lavage par nébulisation ou passage d'éponge. La réalisation d'échantillons et d'essais pourra être préconisée dans le cadre de l'autorisation administrative délivrée.

• Entretien de la pierre de taille

Les parements de pierre de taille devront être entretenus et réparés avec soin. La pierre caractéristique de la ville et de la région est le tuffeau, pierre calcaire tendre et fragile, sensible aux agressions chimiques. Cette pierre, de par ses caractéristiques, a donné lieu à la mise en place de modénatures fines, voire de sculptures. L'entretien de ces façades est donc chose délicate. De façon générale, et sauf nécessité absolue, on évitera la retaile. Sur une façade en état correct un simple brossage, un regarnissage des joints défilants et le remplacement des pierres altérées doit suffire. Il sera alors appliquée sur les pierres remplacées une patine pour unifier l'aspect général de la façade.

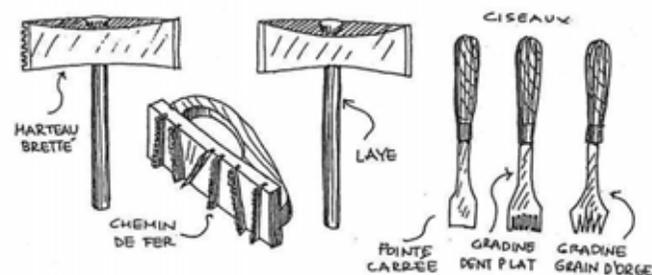
En cas de remplacement sur des bâtiments anciens et antérieurs au XVI^e siècle la finition devra respecter les usages de l'époque: c'est-à-dire la taille layée du tuffeau.

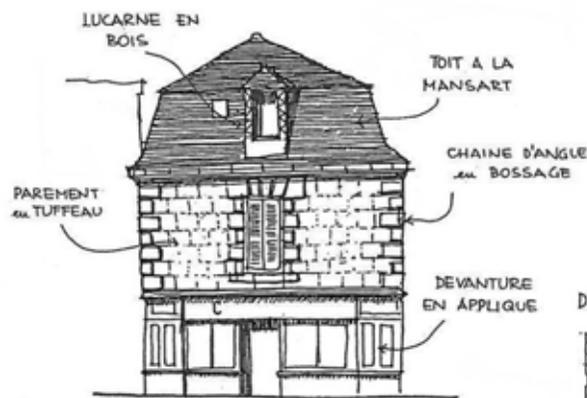
DIVERS TYPES DE LAYURES



Des sondages préalables seront effectués afin de permettre d'apprécier la consistance et l'épaisseur des pierres de tuffeau avant retaile. Dans tous les cas l'épaisseur maximale de pierre après retaile devra rester supérieure à 18 cm. Dans le cas contraire il sera effectué une restauration avec remplacement des pierres altérées.

QUELQUES OUTILS POUR LA TAILLE DE PIERRE





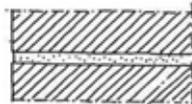
2, PLACE DU MARCHÉ

Dans la période classique, de la Renaissance au XIX^{ème}, les plus beaux bâtiments ont leur façade entièrement dressée de pierres de tuffeau appareillées. Les joints sont fins, la hauteur des lits et la dimension des pierres conservent une certaine liberté et une assez grande souplesse. Les modénatures suivent l'évolution subtile des modes et des goûts mais aussi celle du savoir-faire.

Au XIX^{ème}, les mêmes habitudes constructives perdurent. La modénature devient à la fois plus complexe et plus fragile. Les blocs de pierre sont plus importants, leur dimensionnement extrêmement régulier, les joints, parfois extrêmement minces, sont la plupart du temps parfaitement réguliers et alignés.

Au début du XX^{ème}, les habitudes constructives se maintiennent avec apparition de pierres exogènes, liées au moindre coût des transports comme au poids des modes et à la fugacité des modèles. Dans cet esprit se construisent quelques pavillons d'esprit "moderne" (Modern style) réalisés en brique et pierre avec toiture à croupe dans le style en vogue au début du siècle. (place Gaston Amy et alentours)

DIVERS - TYPES DE JOINTS :



JOINT PLEIN



JOINT CREUX



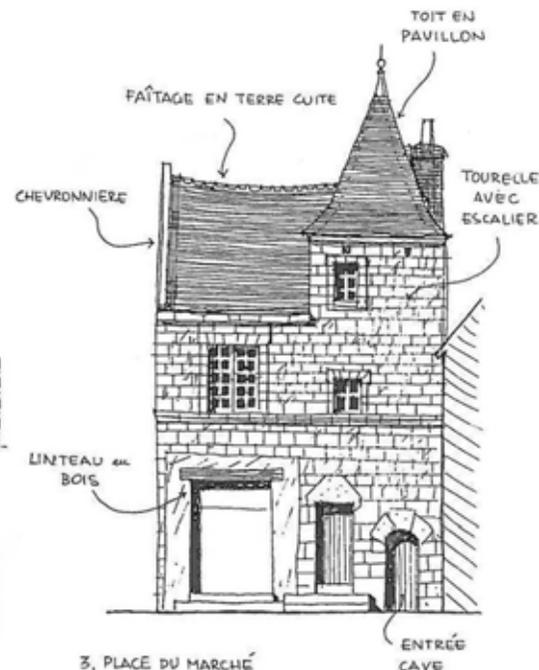
JOINT REFENDU



JOINT en CANAL



JOINT en ANGLE



3, PLACE DU MARCHÉ

• Remplacement de la pierre de taille

Les remplacements devront être effectués avec des pierres entières d'une épaisseur équivalente à celle originelle de la pierre à remplacer. Dans certains cas exceptionnels, il pourra être toléré en parement le remplacement partiel de pierres superficiellement altérées par des pierres d'une épaisseur minimale de 10 cm couléés à la chaux. Mais cette mesure est strictement interdite sur tous les retours de tableaux ou pignons.

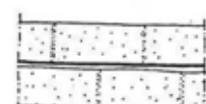
EXEMPLES DE BOSSAGES :



BOSSAGE en TABLE



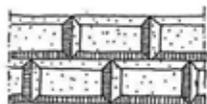
BOSSAGE ARRONDI



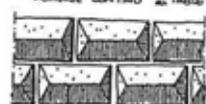
BOSSAGE CONTINU en TABLE



BOSSAGE à CHAMFREIN

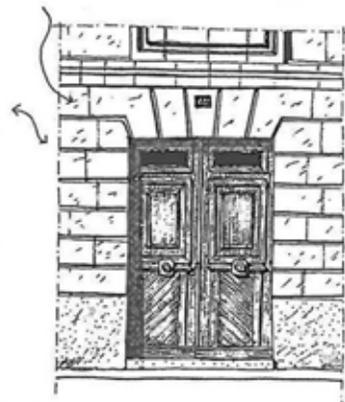


BOSSAGE à ANGLE



BOSSAGE en POINTEAUBRANT

PAREMENT EN TUFFEAU



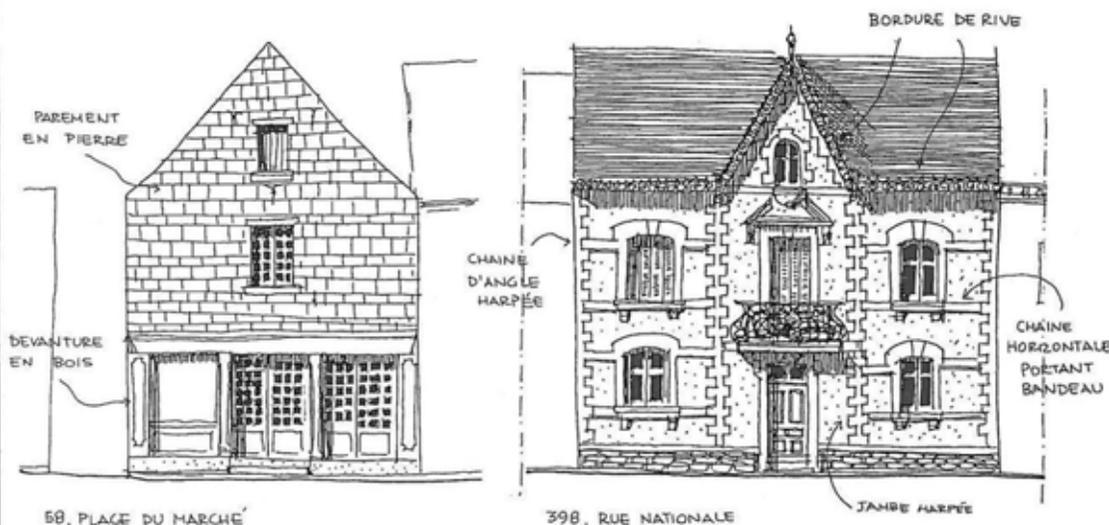
86, PLACE DES ORHEAUX

L'ouverture des joints sera effectuée avec soin en évitant de trop élargir le joint. Cette mesure est en particulier valable pour les périodes des XVIII^{ème} et XIX^{ème} où l'on trouve des parements extrêmement soignés avec effet de taille permettant de limiter l'épaisseur du joint sur sa face vue. Le jointolement sera effectué avec soin. Il diffère selon les époques :

Pour les bâtiments les plus anciens, antérieurs au XVII^{ème} siècle, le joint sera réalisé avec un sable de granulométrie plus variée et plus forte. Il sera lavé à l'éponge juste au moment de la prise pour obtenir un vieillissement accéléré et créer un effet de patine. Le joint ressortira alors légèrement par sa tonalité et sa patine sur la teinte de la pierre.

Pour les époques suivantes et en particulier à partir du XVIII^{ème} siècle, la recherche portera sur l'obtention d'un joint lisse et effacé, proche de la pierre, obtenu par l'utilisation de sable de granulométrie plus fine et de poudre de pierre. Selon les habitudes locales le joint pourra être d'une tonalité légèrement soulignée par l'usage de sable ocré.

Pour certains bâtiments du XIX^{ème} siècle à parement particulièrement soigné, on peut voir apparaître des joints au plâtre plus blancs, très minces et assez durs. Ces joints soulignent souvent de façon très légère des parements très réguliers. Cette facture est aussi à conserver. Du fait de la minceur des joints elle limite la possibilité de retaille et nécessite remplacement et mise en place à joint fins et mortiers coulés.



Sur des façades, de type urbain, soigneusement composées et ornées, les enduits sont toujours parfaitement dressés et totalement couvrants. Ils ne viennent non plus jamais en saillie sur les appareillages de pierre. Aux époques anciennes ils peuvent affleurer le nu de ces pierres ou être en retrait. Le débord de la pierre se généralise au XIX^{ème}.

Jusqu'au XIX^{ème}, l'enduit est toujours composé de mortier de chaux, généralement grasse, et sable. Ces sables peuvent être des sables des carrières environnantes à granulométrie plus ou moins régulière. Plus on s'avance dans la belle époque et vers le XVIII^{ème}, plus se précise l'usage quasi exclusif des sables de Loire.

Le XIX^{ème} va voir apparaître puis se répandre les liants hydrauliques, avec les variantes d'aspect correspondant, dont l'enduit de finition projeté à la tyrolienne.

• Enduits:

Les enduits accompagnent généralement des architectures soignées avec éléments apparents de pierres appareillées contre lesquels ils viennent mourir (jamais en saillie). Ces enduits sont jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle toujours réalisés avec des mortiers de chaux aérienne et de sable. C'est d'ailleurs cette chaux qui leur donne, souplesse, plasticité et transparence permettant à la couleur des sables de chatoyer. Les sables employés pour le corps d'enduit sont de granulométrie assez forte. C'est ce grain qui fait ressortir l'usure du temps.

Les enduits seront donc réalisés de manière traditionnelle avec mortier de chaux aérienne et de sable. Ils seront finis à la taloche manuelle, finition talochée fin. Pour un léger vieillissement, ils pourront être prématurément vieillis par lavage à l'éponge ou nébulisation.

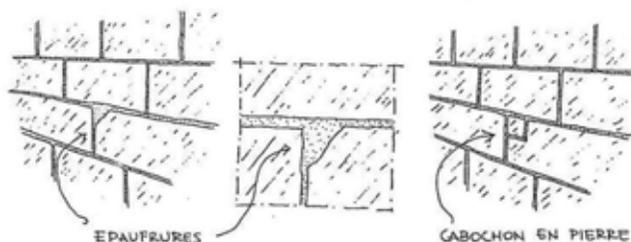
Sur les bâtiments les plus anciens, jusqu'au XVII^{ème} siècle, le sable de la couche de finition pourra être d'une granulométrie plus forte pour permettre de faire ressortir le grain.

A partir du XVIII^{ème} siècle, la finition est plus fine avec sable de granulométrie plus régulière, un léger lavage de finition est alors suffisant.

A la fin du XIX^{ème} siècle, assez représenté, on voit apparaître des enduits tyroliens de grain très fin avec des mortiers de chaux légèrement hydraulique et sable de Loire. Cette facture doit être respectée et reprise sur tous les bâtiments où elle est indiquée.

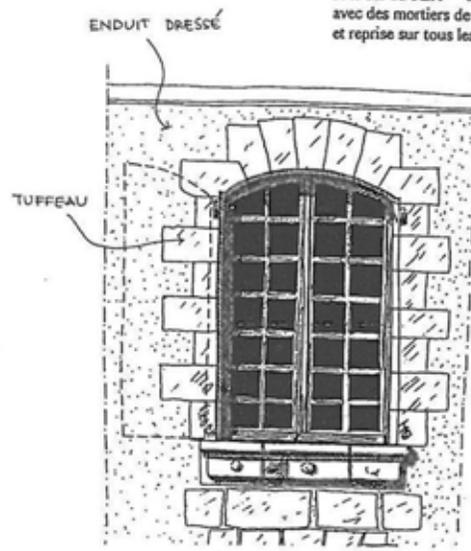
• Epaufures;

Les éclats de petites dimension, inférieurs à 8 cm², pourront être réparés à l'aide de mortier de chaux aérienne, sablons et poussière de pierre. Ces reprises devront avoir même couleur et dureté que la pierre. Avant pose, si l'épaufure est un peu importante il est conseillé d'en régulariser le tracé sous forme de rectangle. Si l'épaufure traverse un joint, celui-ci devra être recréusé après reprise, et différencié.

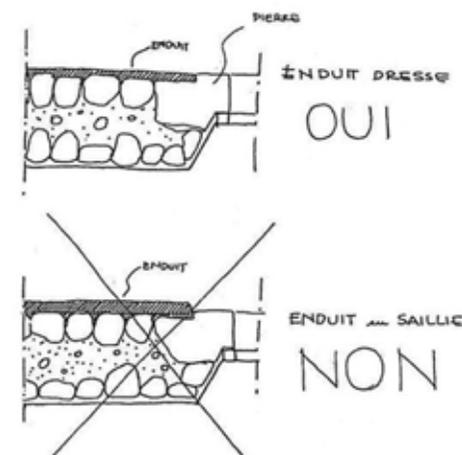


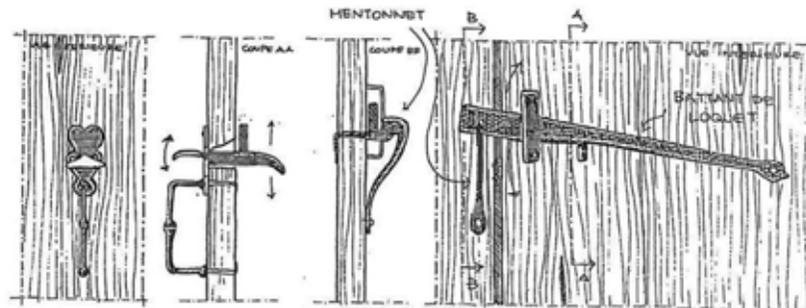
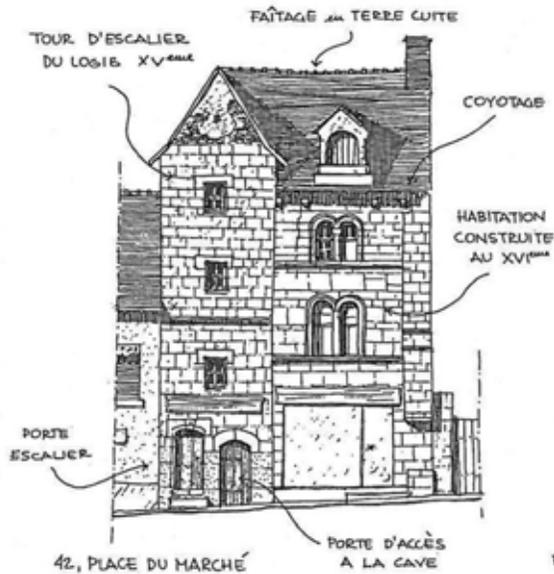
Si l'épaufure est d'une dimension légèrement supérieure, entre 8 et 15 cm², la réparation devra être effectuée sous forme de cabochon de pierre d'une épaisseur minimale de 8 cm, posé à bain de chaux aérienne et à joint marbrier.

Au delà de 15 cm², c'est l'intégralité de la pierre qui devra être changée. Les remplacements partiels sont en effet prohibés, le calepinage d'origine doit toujours être préservé.



368, RUE NATIONALE





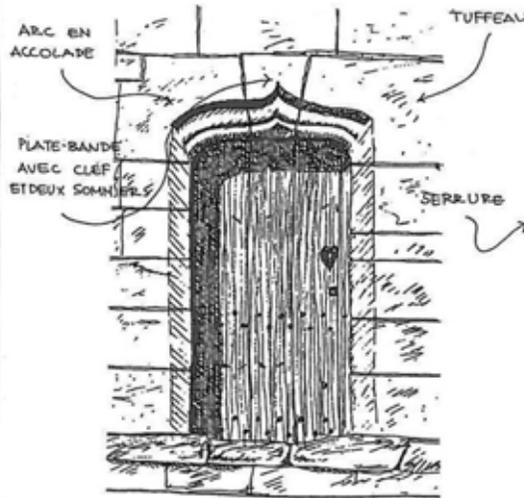
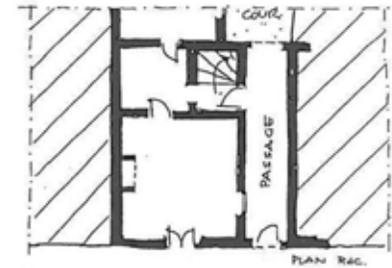
LOQUET À POUCIER UTILISÉ A PARTIR DU XVIIème SIÈCLE



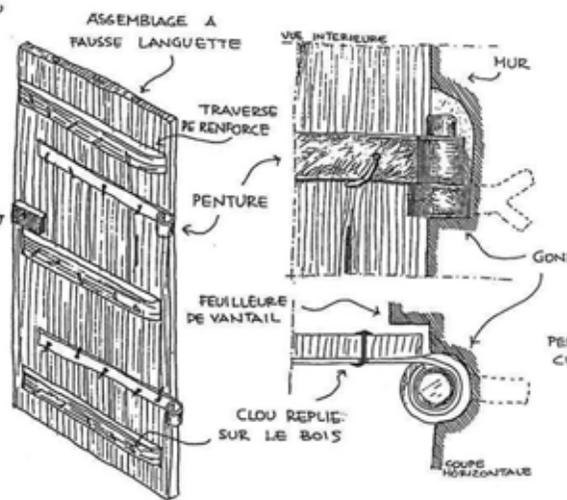
PLAQUE METALLIQUE DE SERRURE

En restauration, le souci premier est le respect de l'authenticité du bâtiment. Les menuiseries anciennes font donc l'objet d'une protection générale. La menuiserie étant ici entendue comme un ensemble comprenant la menuiserie proprement dite, matériaux, façon et assemblage, les éléments de serrurerie liés à cette menuiserie et les vitrages lorsque la menuiserie en comporte. En aucun cas elle ne pourra

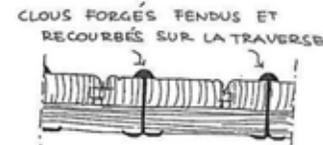
La première mesure à rechercher sera le maintien et le confortement, ou réparation des menuiseries existantes et conformes à l'architecture du bâtiment. Si la réparation est impossible, la réfection à l'identique sera exigée.



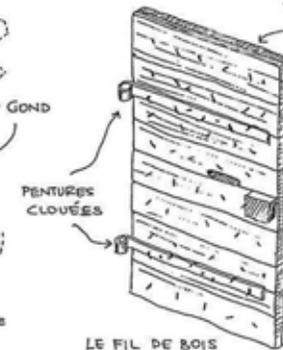
42, PLACE DU MARCHÉ
DETAIL PORTE ESCALIER.



PORTE - DETAIL PENTURE A GOND



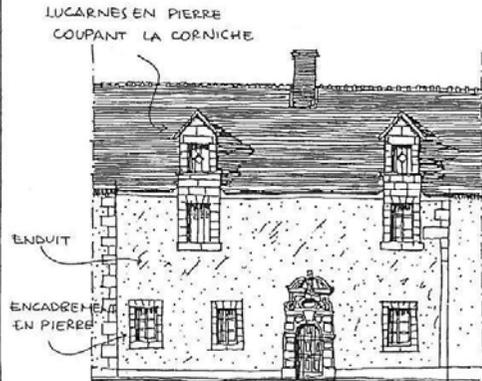
EXEMPLE AVEC LE FIL DE BOIS CROISÉ



LE FIL DE BOIS EST CROISÉ

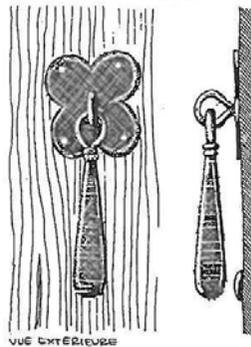


27, RUE DE LA MAIRIE
DETAIL PORTE

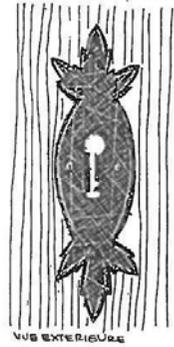


107, RUE DOCTEUR GAUDREZ

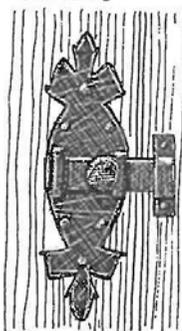
HARTEAU DE PORTE



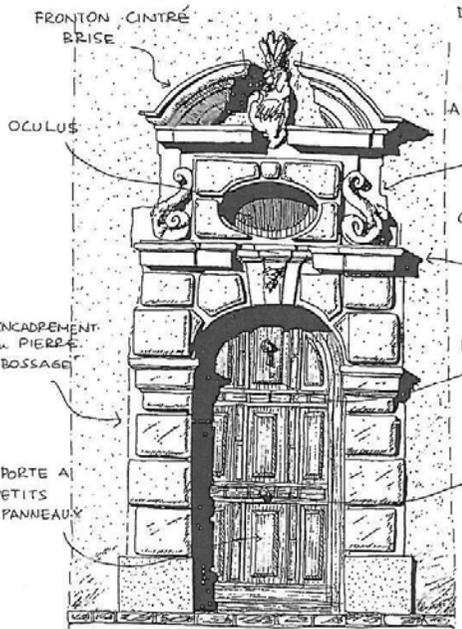
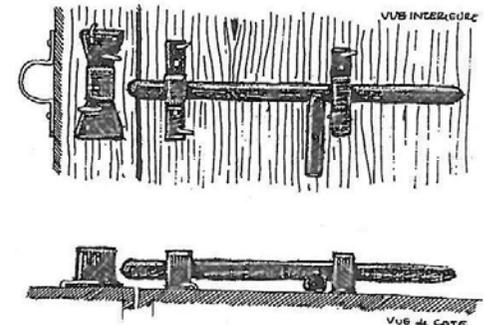
PLAQUE DE SERRURE



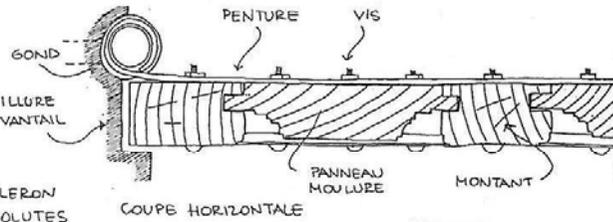
TARGETTE



VERROU A COULISSE

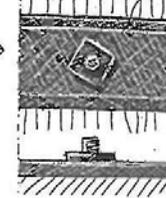


107, RUE DOCTEUR GAUDREZ
DETAIL PORTAIL

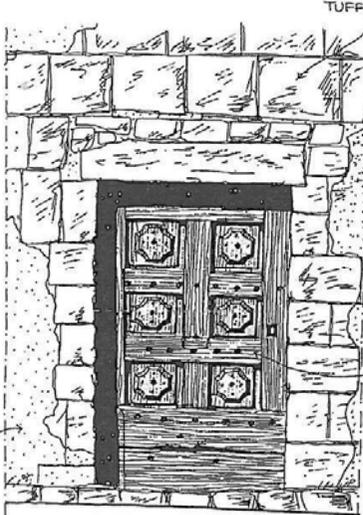
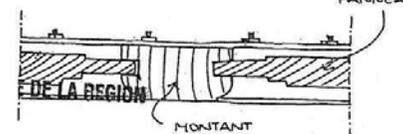


COUPE HORIZONTALE

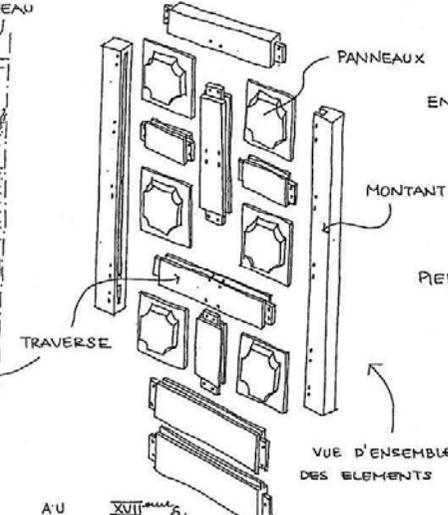
DETAIL PENTURE



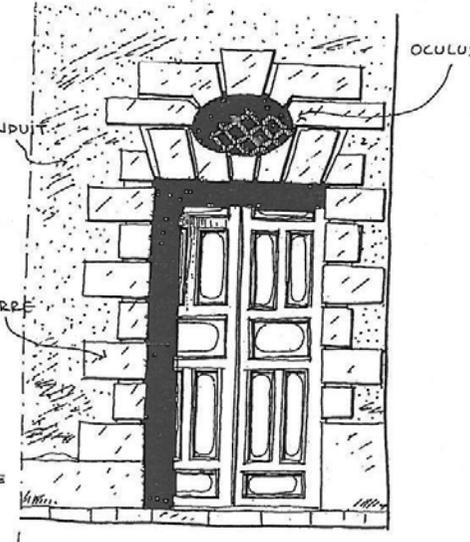
DETAIL D'ASSEMBLAGE



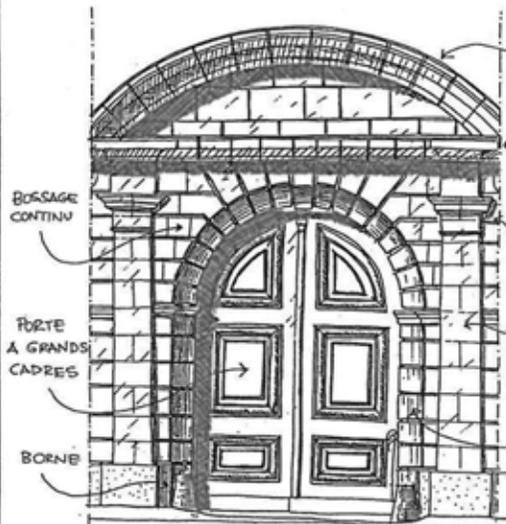
16, RUE DOCTEUR GAUDREZ
DETAIL PORTE



AU XVII^{me} S.
LES PORTES SONT
A PETITS PANNEAUX



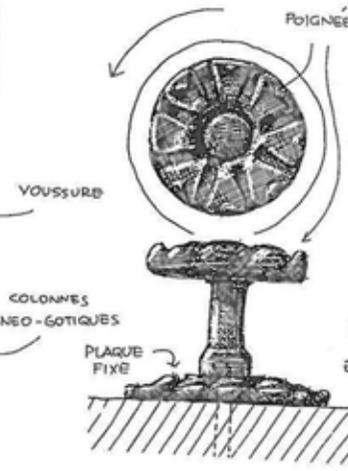
100, RUE NATIONALE - DETAIL PORTE XVII^{me} S.



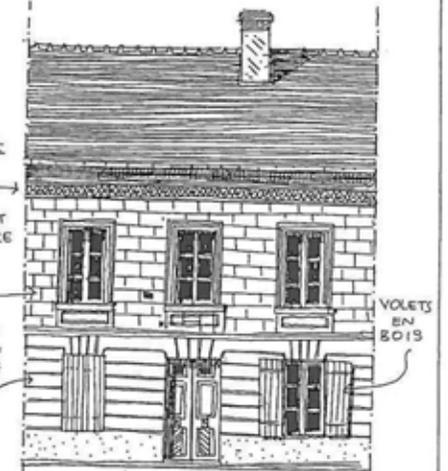
77, RUE DOCTEUR GAUDREZ - PORTAL XVIII^{ème}



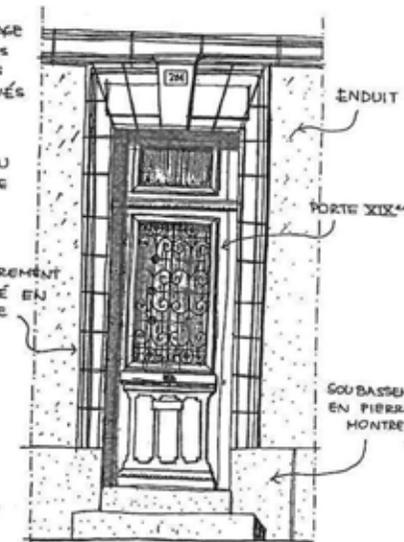
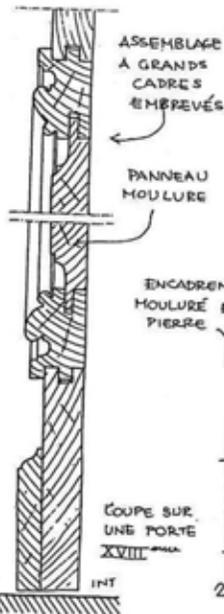
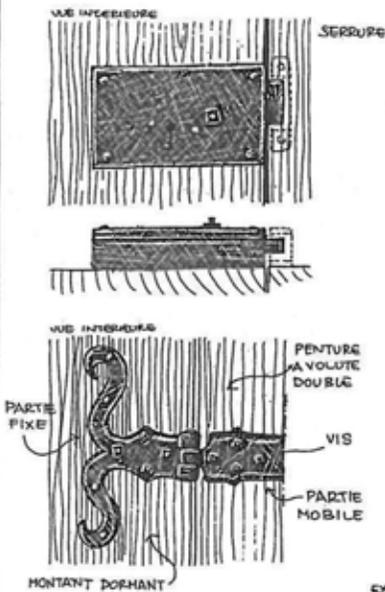
95, RUE DE L'ARDILLER - PORTAL XIX^{ème}



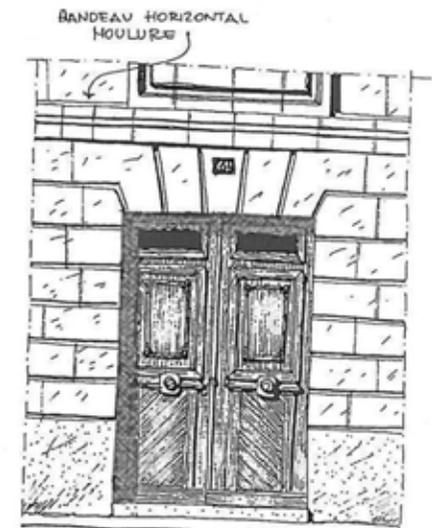
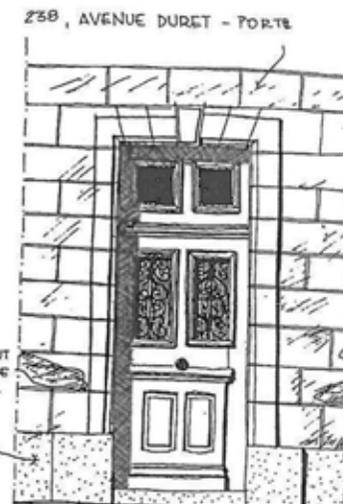
POIGNEE EN FONTE



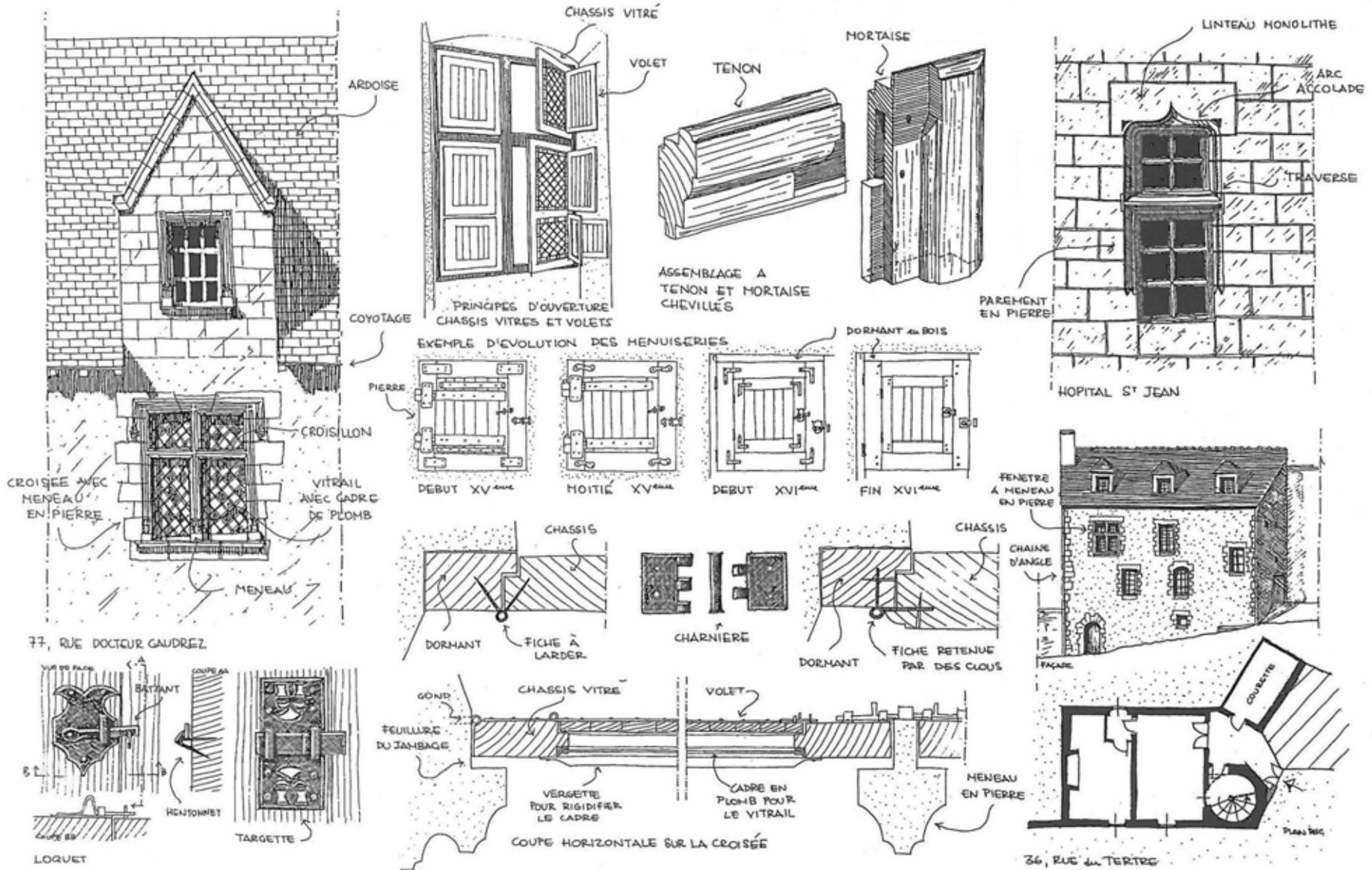
68, PLACE DES ORMEAUX -

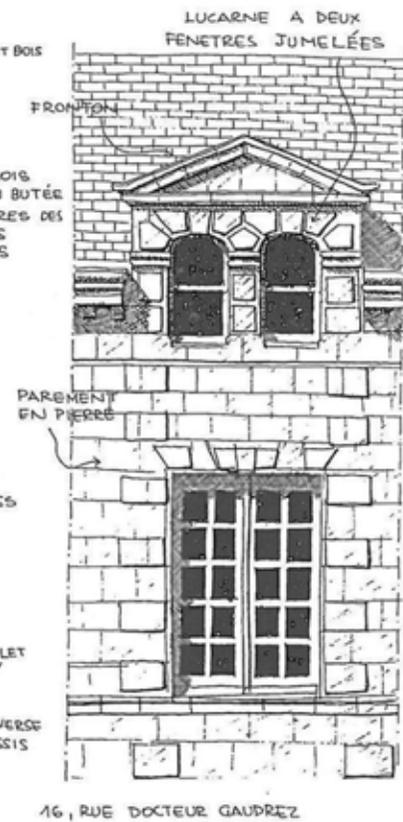
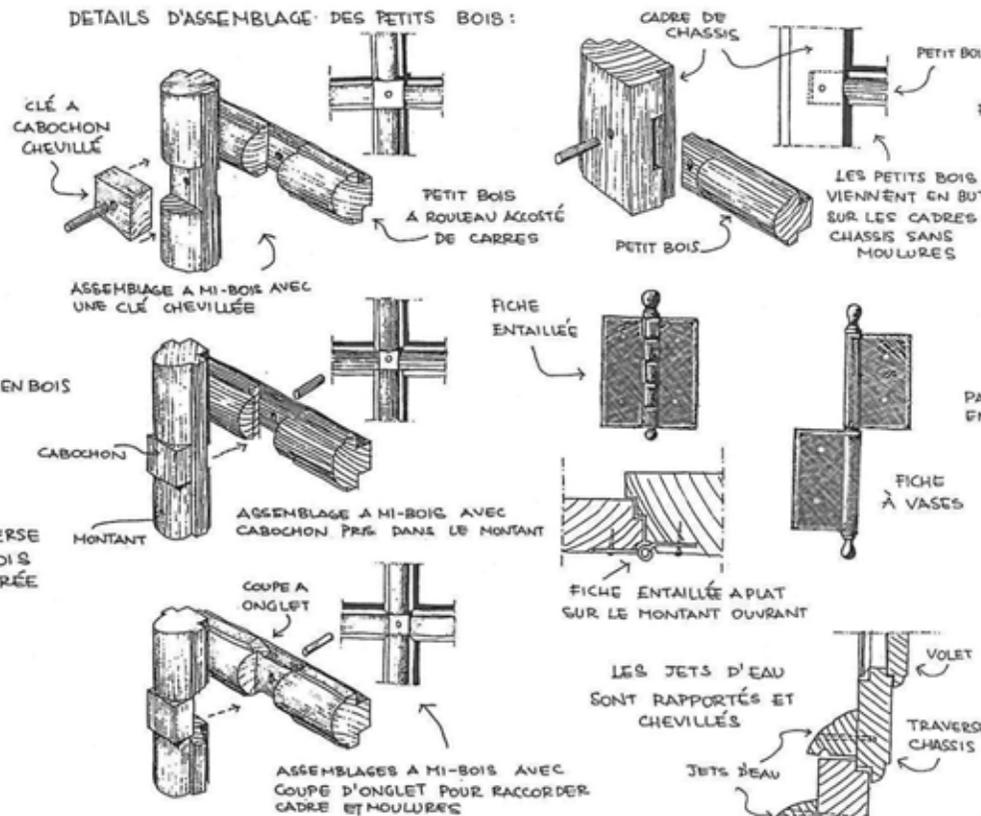
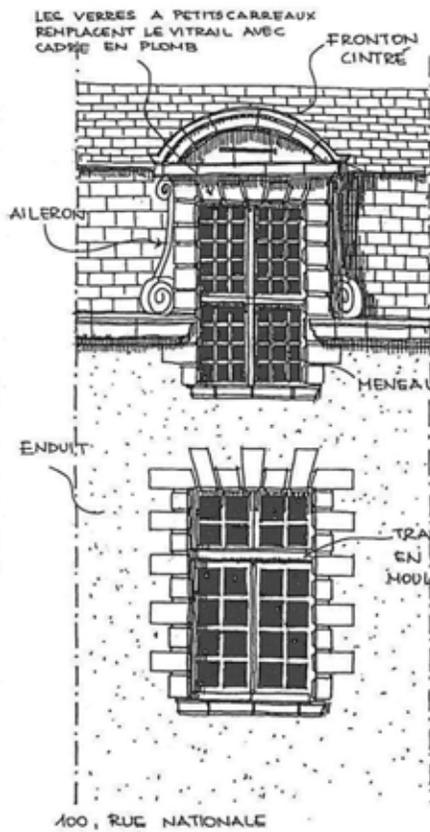


292, AVENUE DURET



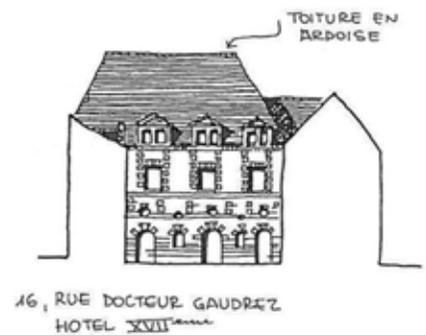
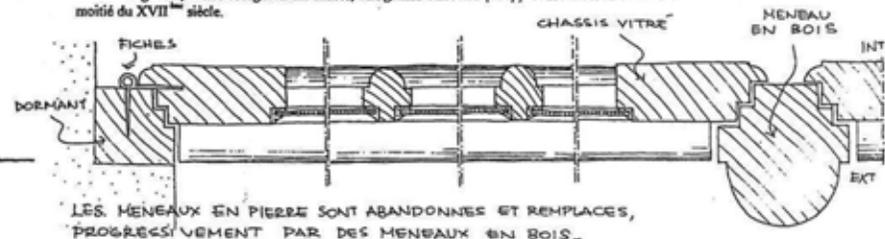
68 PLACE DES ORMEAUX - DETAIL PORTE

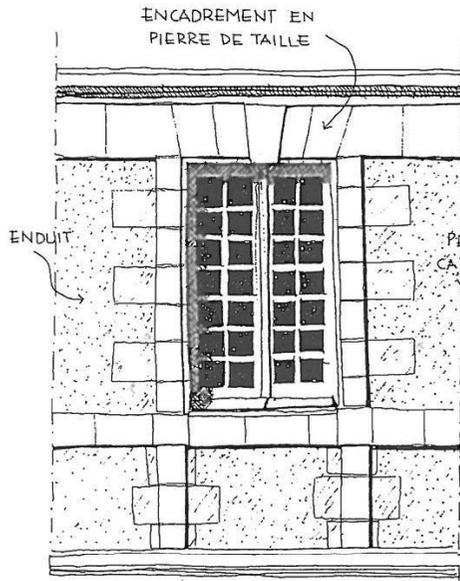




Les fenêtres évoluent et se modifient, dès la fin du XVI^{ème}, les meneaux de bois remplacent progressivement ceux en pierre. Avec les progrès de la production du verre, les petits bois vont faire leur apparition, d'abord dans les petits cadres des châssis insérés entre meneaux, puis avec la disparition de ceux-ci, dans les fenêtres en feuillure.

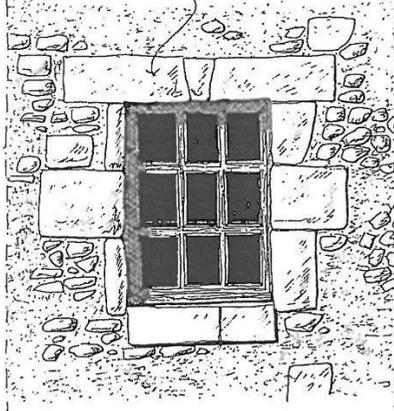
Les verres évoluent: des encastrés dans les menuiseries aux premiers petits carreaux, avec des verres encore irréguliers, bullés et légèrement teintés, aux grands carreaux qui apparaissent dès la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle.



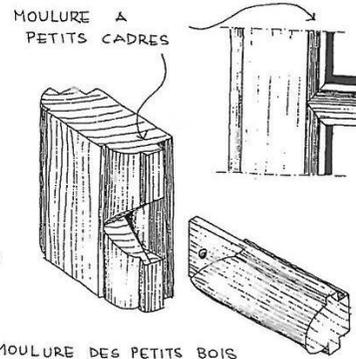


PRIEURE "LES NOBIS"

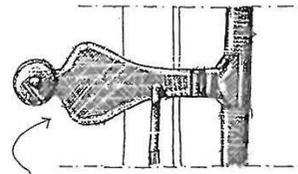
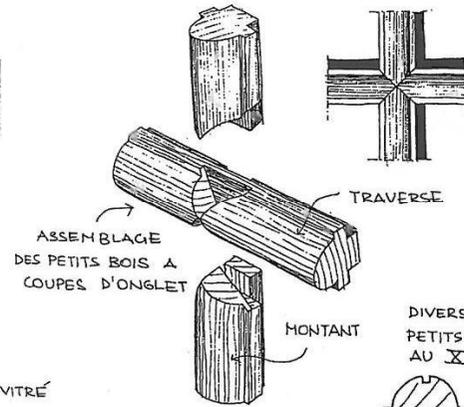
ENCADREMENT EN PIERRE APPAREILLE



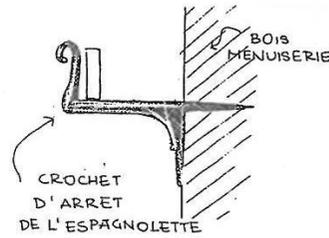
38, RUE BORDILLON



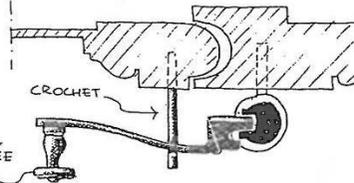
LA MOULURE DES PETITS BOIS CONTINUE SUR LES TRAVERSES DES CHASSIS ET ENCADRE LE CARREAU VITRÉ



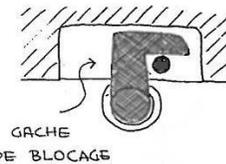
POIGNÉE DE L'ESPAGNOLETTE



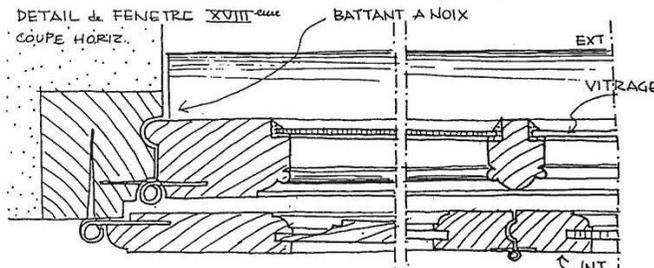
CROCHET D'ARRET DE L'ESPAGNOLETTE



CROCHET
POIGNÉE

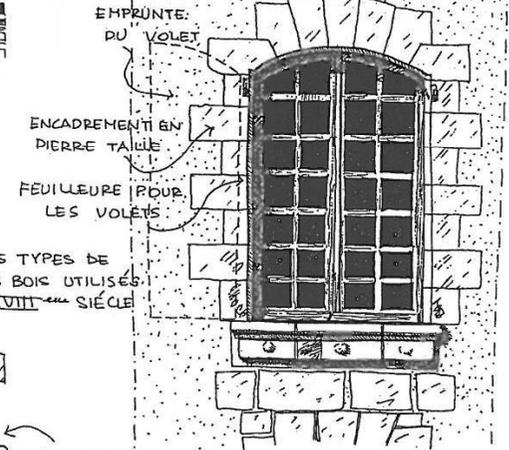


GACHE DE BLOCAGE

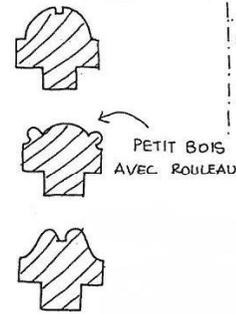


LES FENETRES SONT GRANDES ET SANS MENEAUX. LES BATTANTS SONT A RECOUVREMENT.

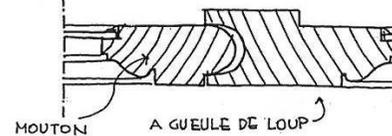
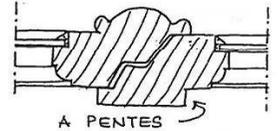
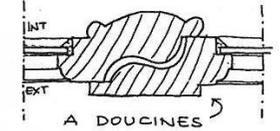
38, RUE NATIONALE



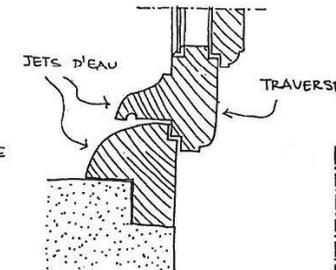
DIVERS TYPES DE PETITS BOIS UTILISÉS AU XVIIIe SIECLE



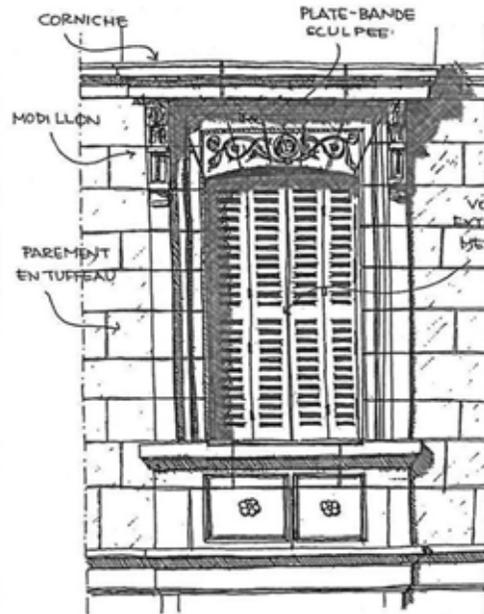
DIVERS TYPES DE BATTEMENTS :



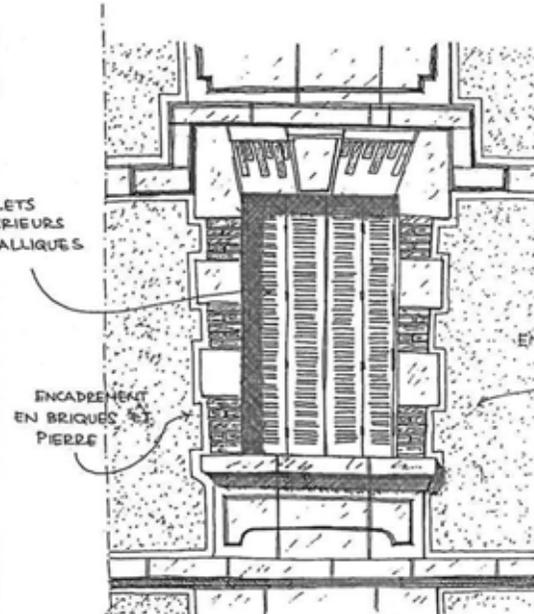
LES JETS D'EAU SONT INTEGRES AUX TRAVERSES



L'étanchéité et la protection des fenêtres va peu à peu évoluer et se perfectionner, du recouvrement à simple feuilleure, puis à pente, ensuite en doucine et enfin à gueule de loup.



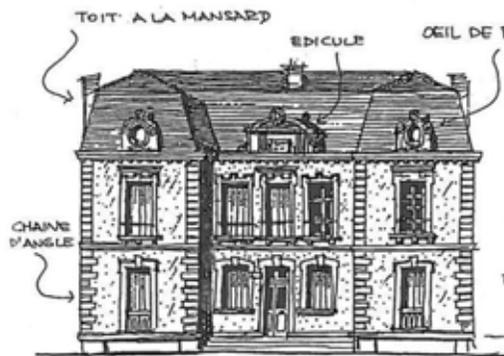
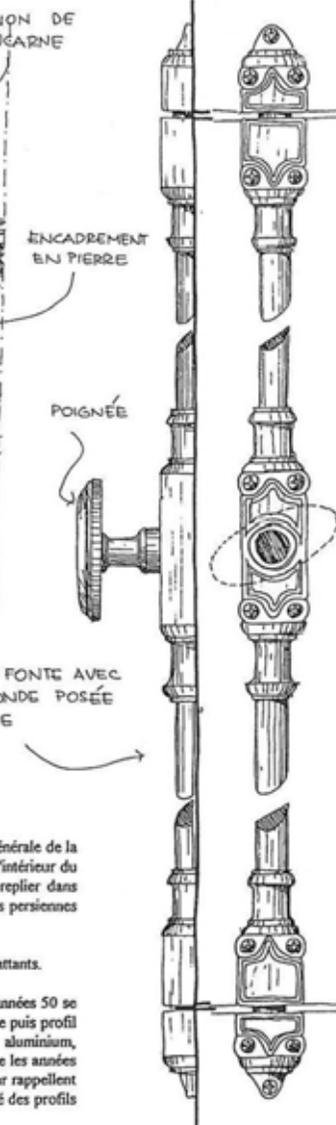
202, RUE NATIONALE



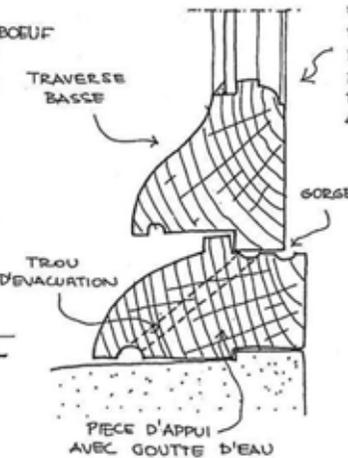
411, RUE SAINT THOMAS



310, RUE NATIONALE



ECOLE DES GLYCINES AVENUE DURRY

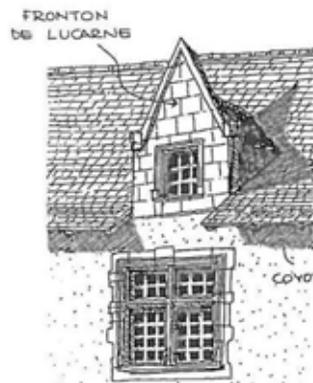


A LA FIN DU XVIII^{ème} SIECLE, DANS LA FEUILLURE DE LA PIÈCE D'APPUI EST PROFILÉE UNE GORGE DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU. EN 1828 EST BREVETÉ LE SYSTÈME DE PERCEMENT D'UN TROU D'ÉVACUATION REUNANT LA GORGE A LA GOUTTE D'EAU DE LA PIÈCE.

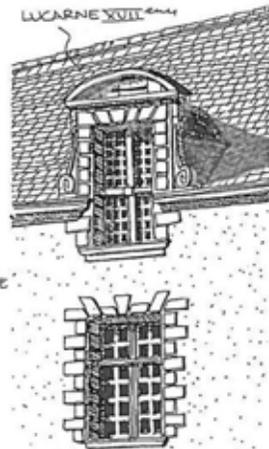
Les occultations, au début sous forme de simples panneaux internes, suivent l'évolution générale de la menuiserie et peuvent donner lieu à des effets décoratifs importants. Ils sont toujours à l'intérieur du logement, et se divisent, vers la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, pour pouvoir se replier dans l'épaisseur du mur. Ce n'est qu'au début du XVIII^{ème} siècle qu'apparaissent les premières persiennes extérieures, toujours en bois mais avec lames horizontales inclinées.

Au XIX^{ème} siècle ce modèle évoluera vers la persienne extérieure métallique à plusieurs battants.

La menuiserie de l'habitation restera fidèle au bois jusqu'au milieu de ce siècle. Dans les années 50 se développeront, surtout dans l'architecture moderne, les fenêtres et menuiseries en comère puis profil acier, déjà expérimentés entre les deux guerres. Plus tard se développera la fenêtre aluminium, principalement en châssis coulissant mais aussi en fenêtre à la française. Il faudra attendre les années 60 pour qu'apparaissent les premières menuiseries en PVC dont les sections et l'épaisseur rappellent celles des menuiseries bois traditionnelles mais sans permettre la réalisation de la diversité des profils et moulures spécifiques à chaque époque.



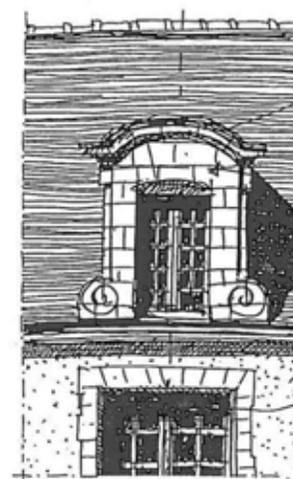
77, RUE DOCTEUR GAUDREZ
LUCARNE XVI^e



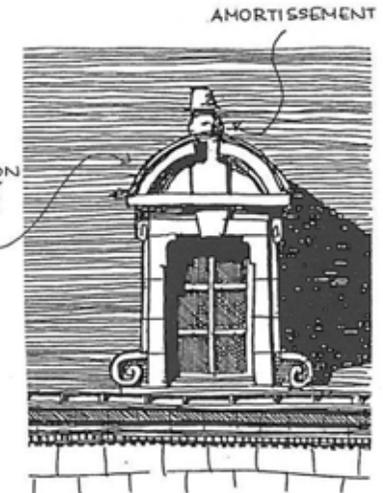
100, RUE NATIONALE



16, RUE DOCTEUR GAUDREZ



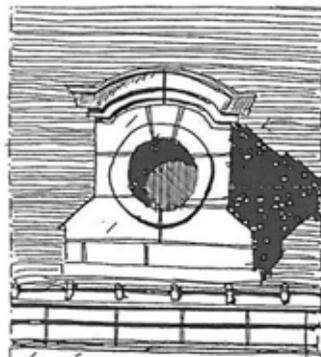
36, RUE DOCTEUR GAUDREZ
LUCARNE XVIII^e



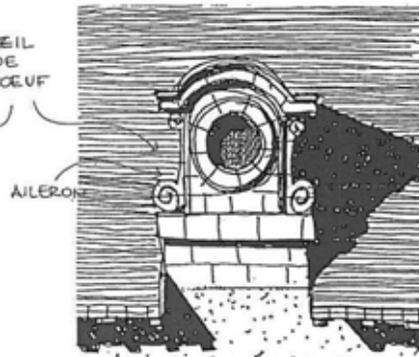
203 AVENUE DURET
LUCARNE XIX^e

L'usage de la lucarne est ancien mais reste longtemps d'une importance limitée. Dans certaines belles demeures du XV^e elle participe déjà de la composition architecturale et fait alors l'objet d'un traitement très raffiné. Cet usage va se continuer durant les siècles suivants. La lucarne vient toujours orner le toit où elle s'insère. Élément important de la silhouette du bâtiment, son dessin et sa proportion sont toujours définis avec beaucoup de soin.

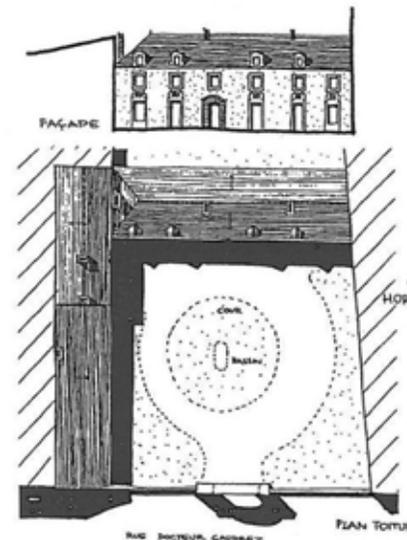
Au XIX^e siècle va se développer l'usage du châssis de toiture plat formé de deux vitres enchâssées dans un bâti métallique. Cette évolution trouvera son prolongement moderne dans les châssis de toitures dont la marque contemporaine la plus connue est sans doute la maison Velux.



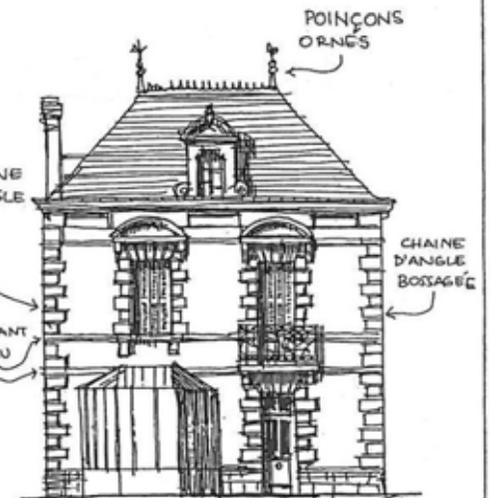
128, RUE DOCTEUR GAUDREZ



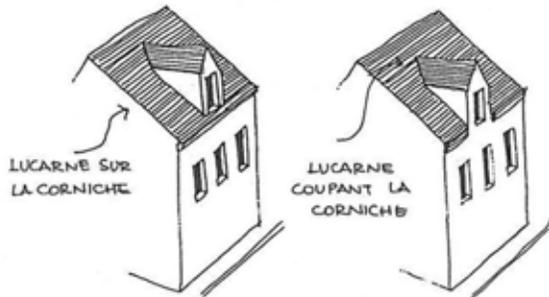
69, RUE DOVALE



36, RUE DOCTEUR GAUDREZ

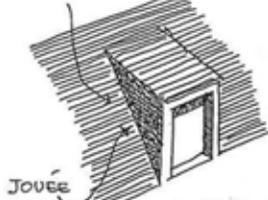


203, AVENUE DURET - FAÇADE

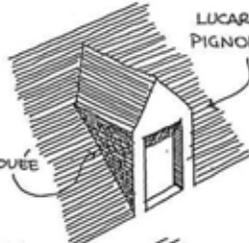


DIVERS TYPES DE LUCARNES :

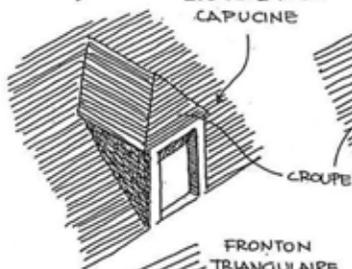
LUCARNE RAMPANTE



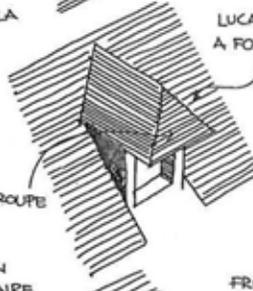
LUCARNE PIGNON



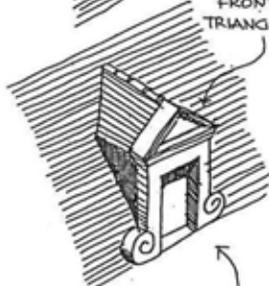
LUCARNE À LA CAPUCINE



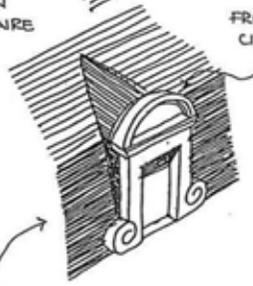
LUCARNE A FOIN



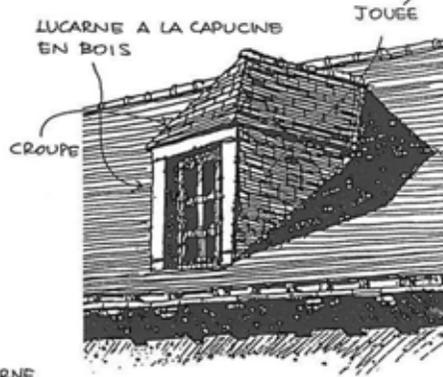
FRONTON TRIANGULAIRE



FRONTON CINTRÉ

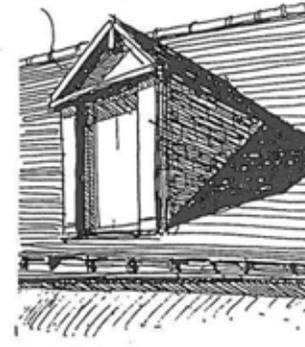


LUCARNES À FRONTON - PIGNON

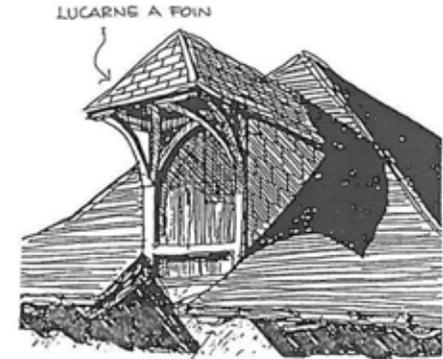


36, RUE DU TEXRE

LUCARNE EN BOIS



RUE de LA MAIRIE

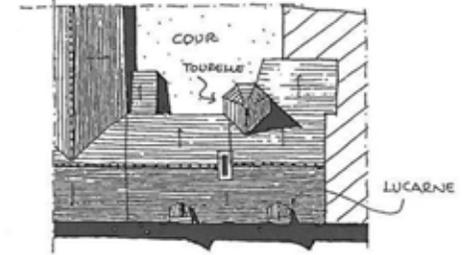


268, RUE DOCTEUR GAUDREZ

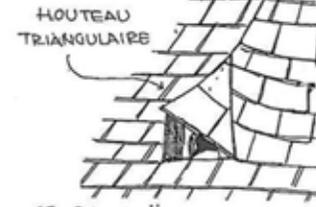
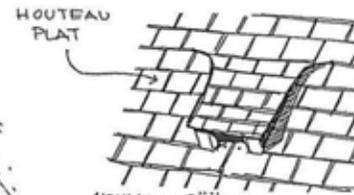
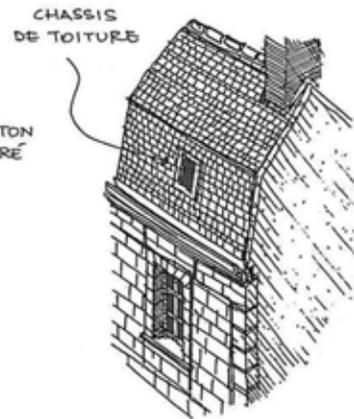
Les lucarnes existantes devront être maintenues, entretenues, restaurées ou restituées avec soin. Ces mesures pourront être imposées dans le cadre de demande d'autorisation de travaux portant sur des réfections de façades ou de couverture. Le relevé et le dessin de ces ouvrages fera partie constituante des dossiers nécessaires à l'obtention de ces autorisations.

Dans les bâtiments antérieurs au XIX^{ème} siècle, l'usage des greniers pour habitation est exceptionnel. Cette habitude sera maintenue et par, voie de conséquence, l'usage de tout châssis de toiture sera totalement interdit, sauf cas d'exception soumis à contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

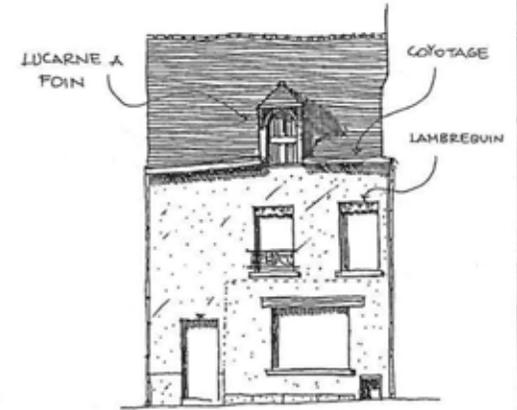
Pour les bâtiments postérieurs au début du XIX^{ème} siècle l'utilisation des châssis de toitures traditionnels dit à tabatière devient la règle. Par extension il pourra être accepté l'usage de châssis de toitures modernes. Mais ceux ci devront rester de taille modeste, d'une surface inférieure à 0,8 m², plus hauts que larges, être composés selon les ouvertures de la façade du bâtiments, rester en nombre limité et être intégrés dans l'épaisseur de la toiture, sans saillie ni relief.



107, RUE DOCTEUR GAUDREZ



67, RUE BOËLLE

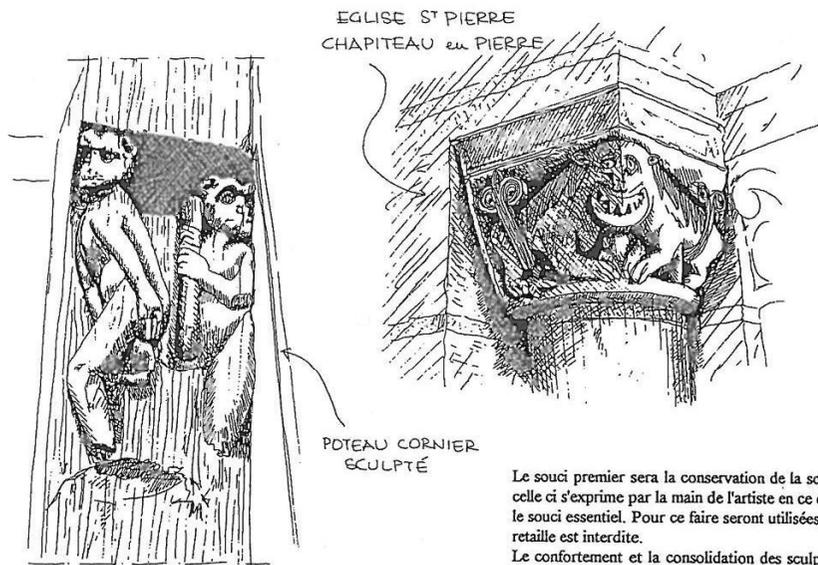


52, PLACE DU MARCHÉ



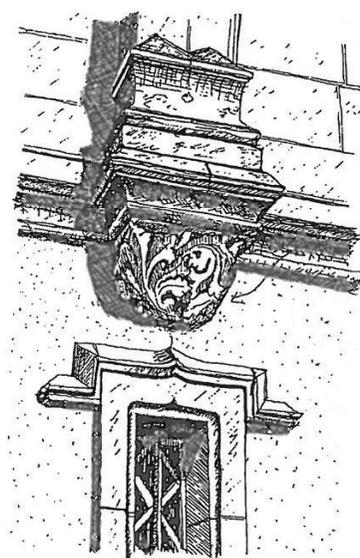
Abondante au Moyen Age, y compris sur les pans de bois, elle va se faire plus discrète à la période classique, souvent un encadrement de porte plus finement travaillé, voire une lucarne, ou une simple clef. Elle devient aussi plus rare et réservée aux demeures plus exceptionnelles.

Au XIX^{ème} siècle l'ornementation revient en force, habillant la demeure bourgeoise ou l'hôtel particulier d'une richesse de motifs souvent jusque là réservée aux grands palais. Rares sont les édifices qui ne comportent pas d'éléments sculptés même modeste: frise, rosace etc. La sculpture est presque toujours à cette époque d'une grande perfection d'exécution, souvent très fine, et par là bien souvent fragile et délicate à restaurer.



EGLISE ST PIERRE
CHAPITEAU en PIERRE

POTEAU CORNIER
SCULPTÉ



CUL-DE-LAMPE
SCULPTÉ

310, RUE NATIONALE

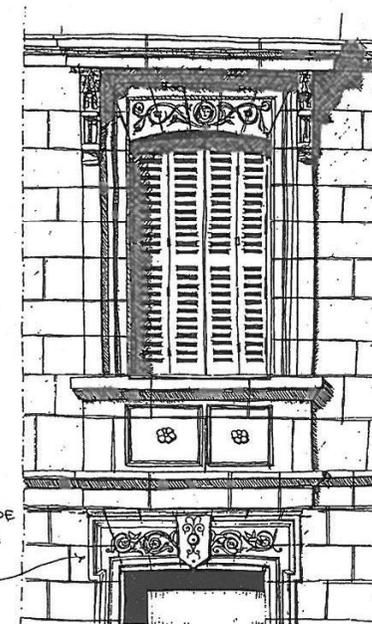


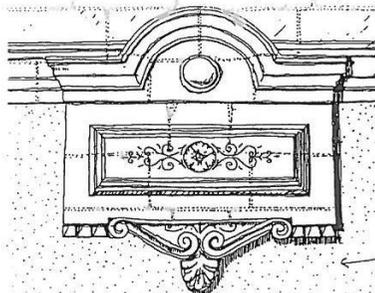
PLATE-BANDE
SCULPTEE

202, RUE NATIONALE

Le souci premier sera la conservation de la sculpture originelle. Chaque époque a ses sensibilités, et celle-ci s'exprime par la main de l'artiste en ce domaine comme en un autre. La préservation sera donc le souci essentiel. Pour ce faire seront utilisées en priorité des techniques douces de nettoyage. Toute retaille est interdite.

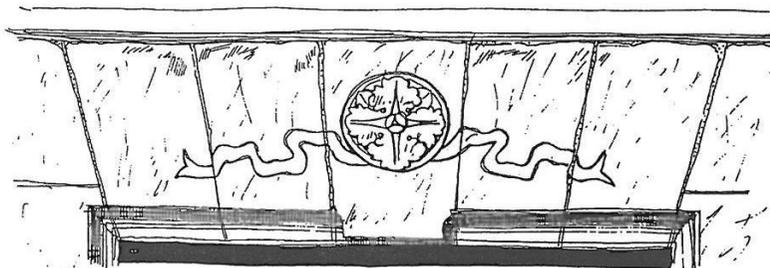
Le confortement et la consolidation des sculptures existantes seront toujours préférés au remplacement ou à la restauration. Celle-ci ne pourra être retenue que dans le cas de pièces trop détériorées ou détruites. Elle devra dans ce cas être précédée d'une recherche iconographique fine et tenir le plus grand compte des sensibilités de l'époque de création.

70, RUE DE LA MAIRIE - MAISON À PAN-DEBOIS



ENDUIT

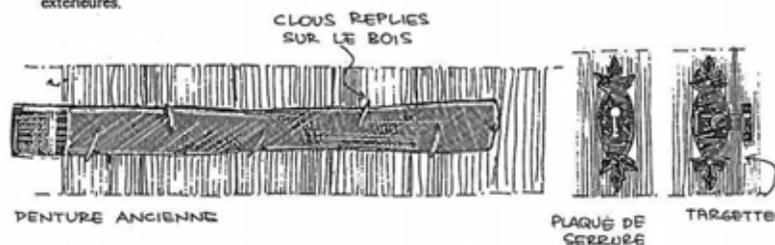
295, RUE NATIONALE



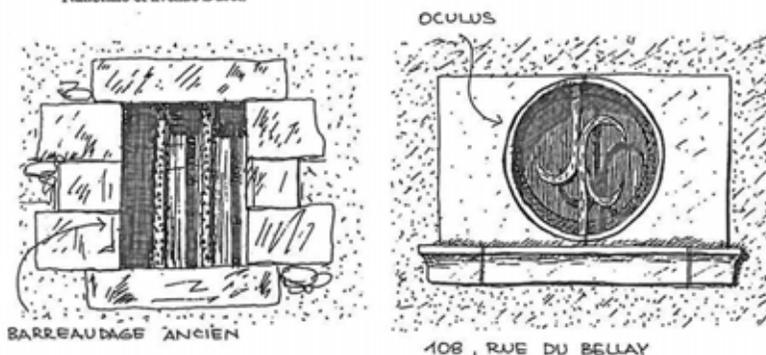
95, RUE DE L'ARDILLER



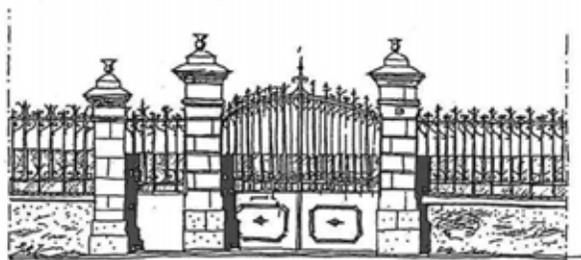
La ferronnerie d'art est utilisée depuis le Haut Moyen Âge pour des éléments de peinture et tout ce qui est ferrage des menuiseries. Elle existe aussi de façon plus rare pour des grilles intérieures ou extérieures.



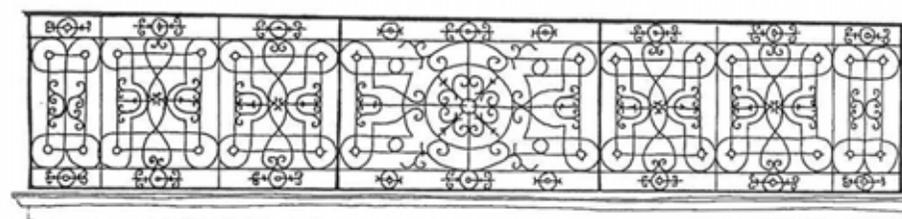
Sur Montreuil-Bellay les grilles anciennes sont rares, nous avons repéré un très ancien barreaudage impasse Belle Cour. Les grilles XVIII^{ème} sont également assez rares pour l'essentiel de petits garde-corps. Les ouvrages du XIX^{ème} sont plus nombreux et comportent souvent de belles grilles de balcon au motif de fonte assez orné, les exemples de ce type sont particulièrement nombreux rue Nationale et avenue Duret.



Il existe enfin toute une série de grilles de clôtures et de portails en fer dans l'esprit du début du siècle, certains de ces ensembles tels ceux de la rue Bordillon sont de grande qualité et forment des ensembles méritant d'être protégés.



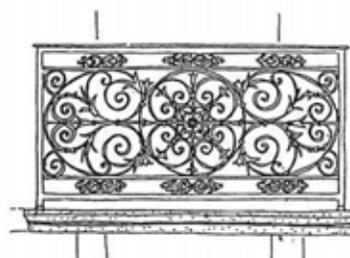
18, RUE BORDILLON



27, AVENUE DURET

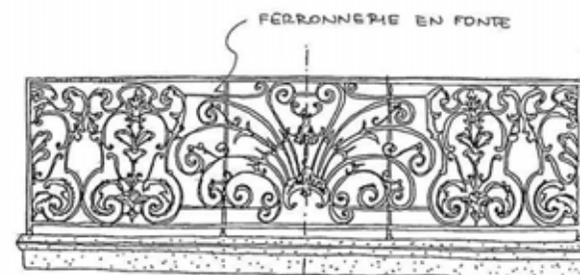


52, PLACE DU MARCHÉ



295, RUE NATIONALE

Dans le cas d'entretien de restauration ou de restitution, la plus grande attention sera portée à l'authenticité et à la justesse du matériau, comme des assemblages et de la mise en forme. Chaque époque a ses modes d'assemblage, son registre de formes et de composition: les sections des fers utilisés au XVII^{ème} siècle diffèrent de ceux du XVIII^{ème}. La fonte apparaît modestement au début du XIX^{ème} siècle et se répand, permettant une grande variété d'assemblages et de combinaisons. Tous ces éléments doivent être scrupuleusement respectés comme doivent également l'être les modes de fixation à l'immeuble: hauteur de fixation, type: broché ou scellé, suivi d'éventuelle déformation des maçonneries. La ferronnerie doit faire corps avec l'ouvrage qui la supporte.

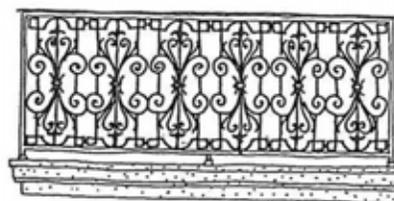


202, RUE NATIONALE

Chaque matériau a son traitement. Les fers anciens ne peuvent être soudés par les procédés modernes. Les assemblages sont des assemblages mécaniques issus des techniques de la menuiserie bois. Les soudures lorsqu'elles ont lieu sont obtenues à la forge par rapprochement et martèlement de profils amenés près de leur point de fusion. Les formes sont obtenues par traitement à la forge et martèlement à chaud. Ce sont ces traitements qui donnent au fer forgé sa nervosité et sa beauté.

Le même souci est à respecter pour les grilles et ouvrages en fonte. Il est possible de faire mouler des motifs dégradés ou manquants à partir d'empreintes prises sur place sur d'autres motifs identiques. La réparation, la restauration ou la restitution peut également être exigée, dans les mêmes conditions de suivi et de sanction que ci dessus évoqué.

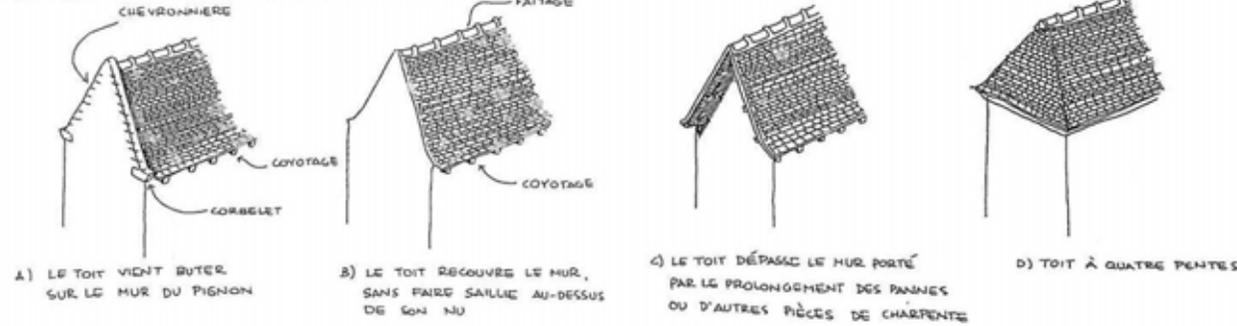
Le même degré d'exigence est posé pour les ouvrages de serrurerie de clôtures et portails métalliques réalisés vers la fin du siècle dernier.



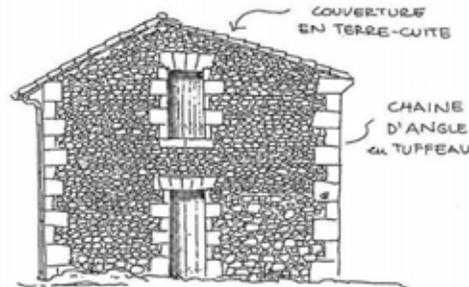
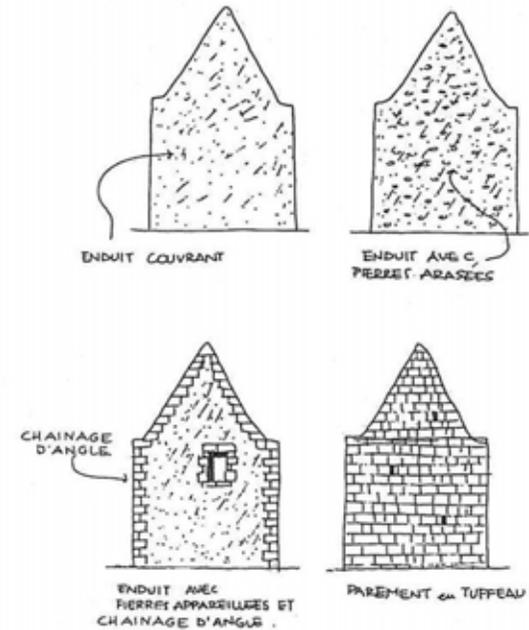
238, AVENUE DURET



DIVERSES COMBINAISONS COUVERTURE / PIGNON



DIVERS TYPES DE PAREMENTS :

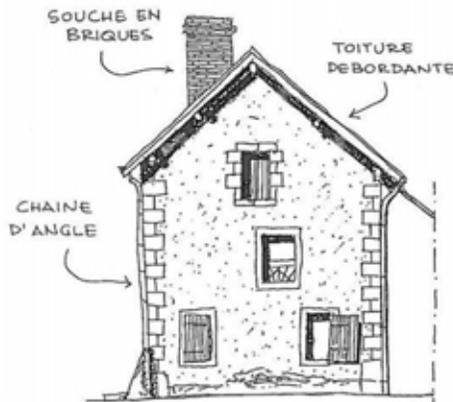


RUE PAINLEVÉ

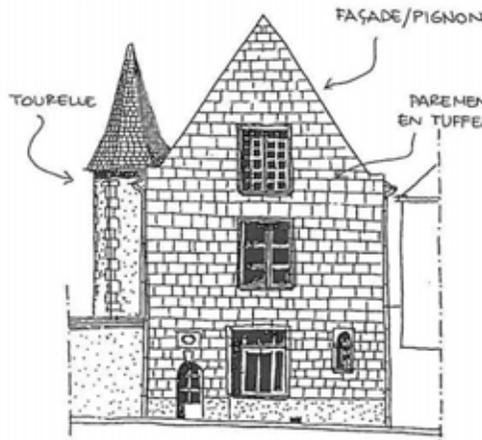
Les murs pignons sont souvent constitués de maçonnerie de moellon de meulière montés avec des mortiers de chaux et sommairement enduits, voire simplement avec joints arasés.

Sur des édifices plus soignés ou plus récents, ils peuvent être soigneusement recouverts d'un enduit chaux et sable taloché fin. Dans ce cas l'enduit vient généralement mourir sur les pierres d'angle, au même nu, sans aucune saillie.

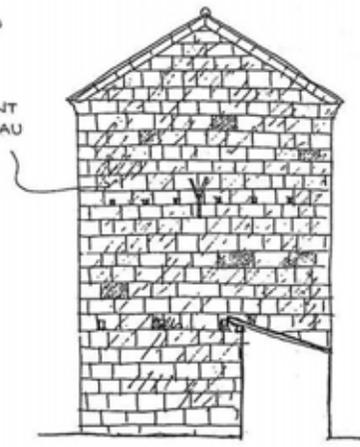
Sur les bâtiments du XIX^{ème}, nombreux sur la commune, les pignons sont souvent en tuffeau appareillé.



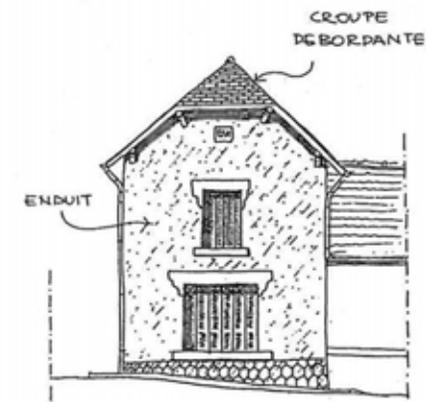
113, RUE DOCTEUR GAUDREZ



51, RUE DE LA MAIRIE



21, RUE BUFFET



118, RUE DE DOUVE

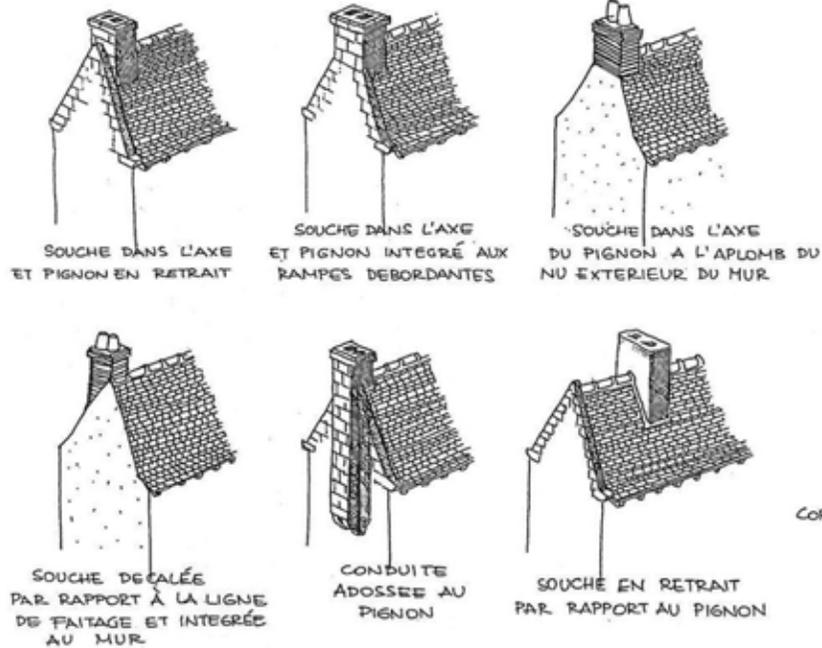


Les souches de cheminée, généralement hautes et majoritairement en faitage sont réalisées en brique rose montée au mortier de chaux et sable. Certaines cheminées, plus hautes, par exemple en croupe, peuvent être réalisées partiellement en tuileau appareillé.

Les sommets sont garnis de mitrons également en terre cuite de teinte rose, et protégés entre ces mitrons par un glacis de mortier arrondi qui assure l'écoulement des eaux.

Ces souches comportent toujours, en partie haute, quelques rangs en débord qui écartent les eaux de ruissellement. Le dessin de ce débord est d'une assez grande permanence.

DIVERSES COMBINAISONS SOUCHES / PIGNONS

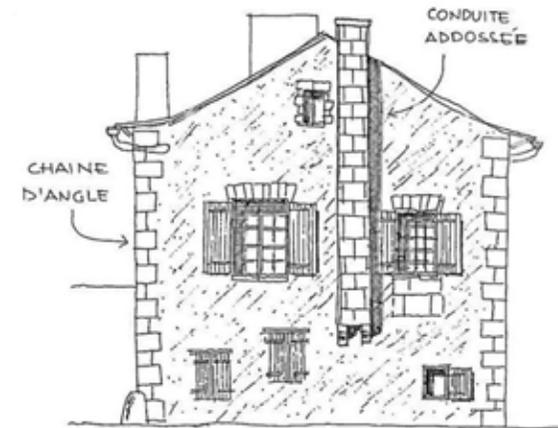


A l'origine la tuile utilisée est une tuile de petite dimension ou tuileau, d'environ 3 cm d'épaisseur et de fabrication artisanale. Ce modèle est progressivement abandonné au profit de la brique de 5 cm industrialisée, dont l'usage se généralise à partir du XIX^{ème}.

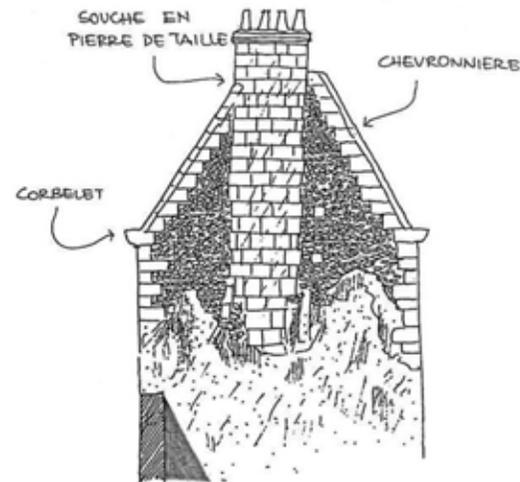
Les souches anciennes sont aussi plus épaisses, constituées de conduits de grandes largeurs se juxtaposant en épaisseur au fur et à mesure de la montée des étages. Ce mode de construction disparaît progressivement vers la fin du XVI^{ème}, pour laisser place aux conduits dévoyés dans la hauteur des étages et juxtaposés dans le sens de la longueur de la souche.



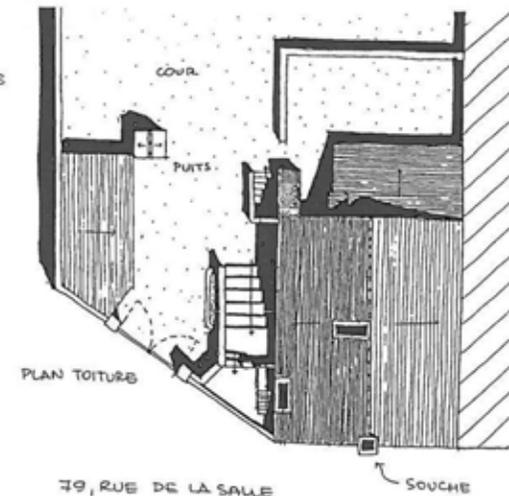
PRESBYTERE S' CATHERINE



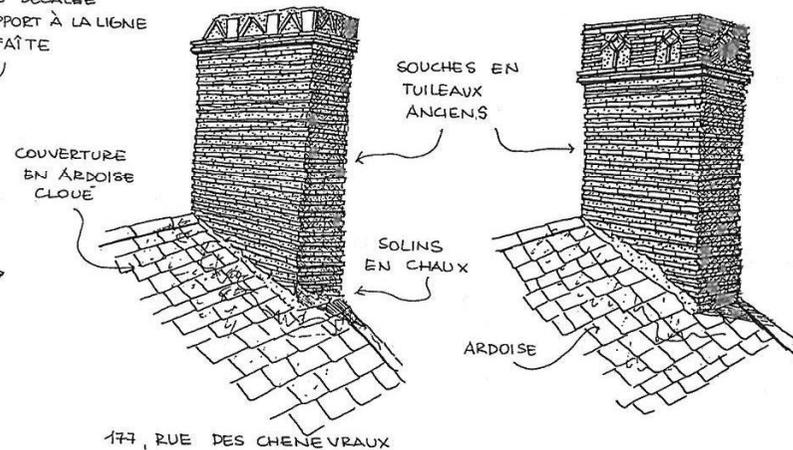
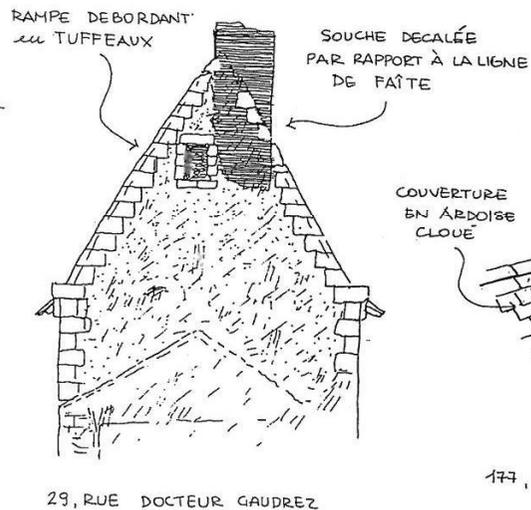
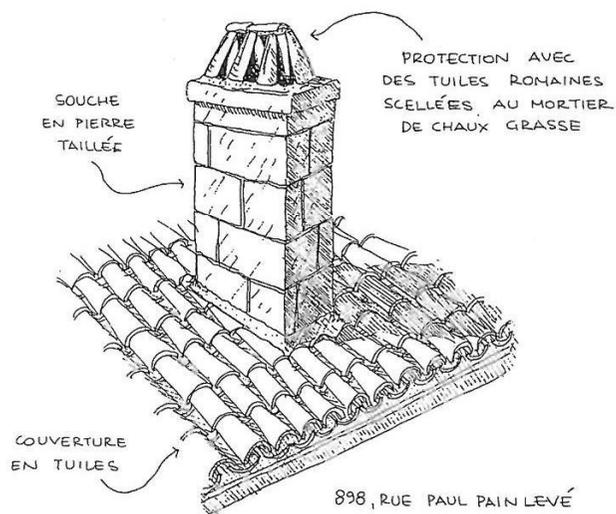
79, RUE DE LA SALLE



35, RUE DE LA MAIRIE



79, RUE DE LA SALLE



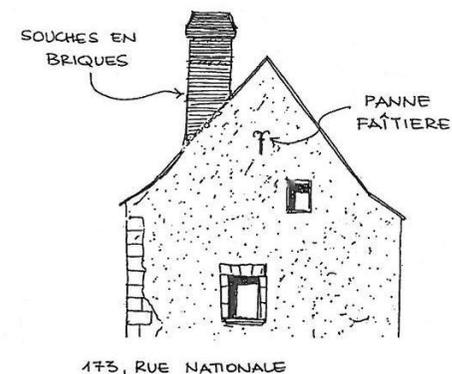
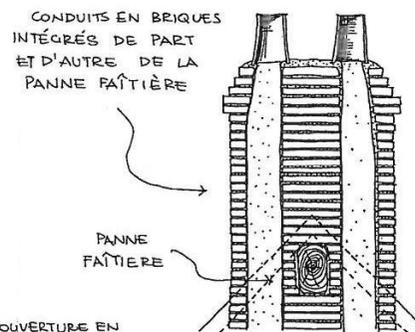
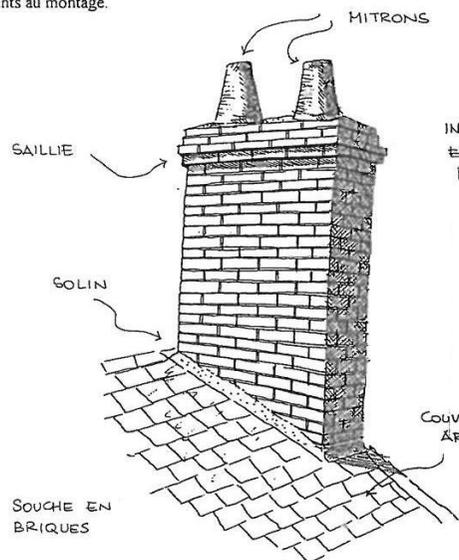
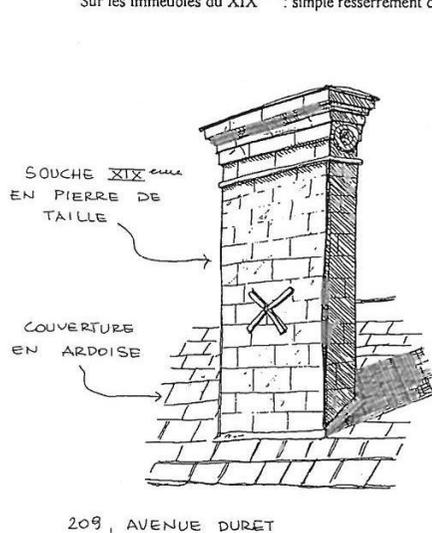
Sur les immeubles plus récents, à partir du XVIII^{ème}, et durant tout le XIX^{ème}, les cheminées en tuiles roses de teinte unie montées au mortier de chaux et sable.

Sur les immeubles du XVIII^{ème} : lavage des joints pour vieillissement.

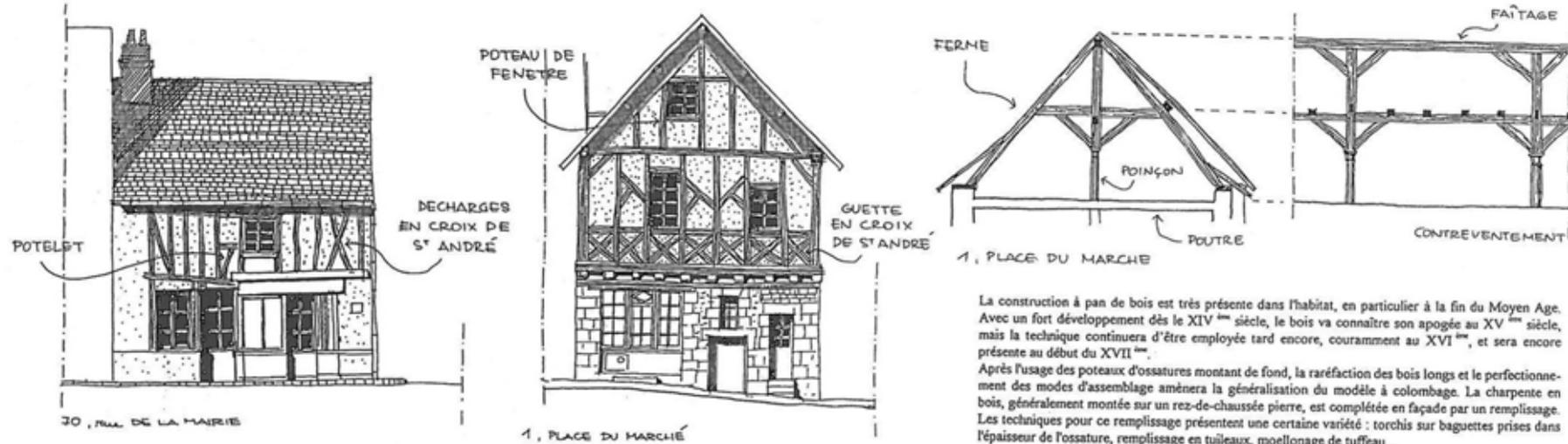
Sur les immeubles du XIX^{ème} : simple resserrement des joints au montage.

Les souches anciennes en tuileau de 3 devront être remontées ou réparées dans les mêmes matériaux. En cas de réparation il sera tenu compte avec grand soin des joints existants afin de recréer une identité de facture : épaisseur, teinte et granulométrie. Dans tous les cas les tuileaux seront montés au mortier de chaux aérienne et sable de granulométries variées. Sur les souches refaites à neuf, le joint ne devra pas avoir une épaisseur supérieure à 10 mm.

Sur l'ensemble des parties neuves ou réparées sera effectué un vieillissement accéléré pour unifier la teinte de l'ouvrage, micro sablage éventuel des tuileaux, effet de patines, lavage des joints à l'éponge pour faire ressortir le grain.



Les effets de reliefs et saillies devront être respectés, restaurés ou restitués. Les conduits seront couronnés de mitron de terre de type traditionnel, forme, dessin et teinte identique à l'existant. Tout autre dispositif en matériaux contemporains est prohibé. Glacis à réaliser au mortier de chaux et sable.

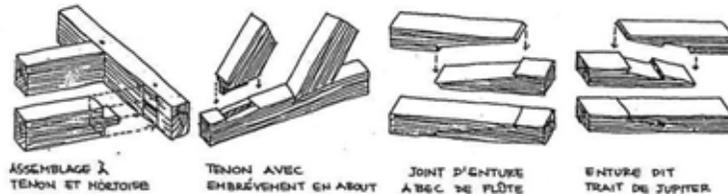


La construction à pan de bois est très présente dans l'habitat, en particulier à la fin du Moyen Age. Avec un fort développement dès le XIV^{ème} siècle, le bois va connaître son apogée au XV^{ème} siècle, mais la technique continuera d'être employée tard encore, couramment au XVI^{ème}, et sera encore présente au début du XVII^{ème}.

Après l'usage des poteaux d'ossatures montant de fond, la rarefaction des bois longs et le perfectionnement des modes d'assemblage amènera la généralisation du modèle à colombage. La charpente en bois, généralement montée sur un rez-de-chaussée pierre, est complétée en façade par un remplissage. Les techniques pour ce remplissage présentent une certaine variété : torchis sur baguettes prises dans l'épaisseur de l'ossature, remplissage en tuileaux, moellonnage de tuffeau...

Pour la réalisation des travaux, tous les bois remplacés le seront par des bois de même essence, bois anciens de récupération ou, à défaut, bois suffisamment secs qui recevront un façonnage et un traitement de surface en relation avec celui des pièces conservées. Tous les assemblages devront être repris ou conservés en respectant les dispositions d'origine. En cas d'utilisation de procédés modernes de restauration des bois, celle-ci ne devra concerner que le renforcement des pièces et en aucun cas celui des assemblages. Dans ce cas leur utilisation sera conditionnée par l'accord préalable de l'Architecte des Bâtimens de France.

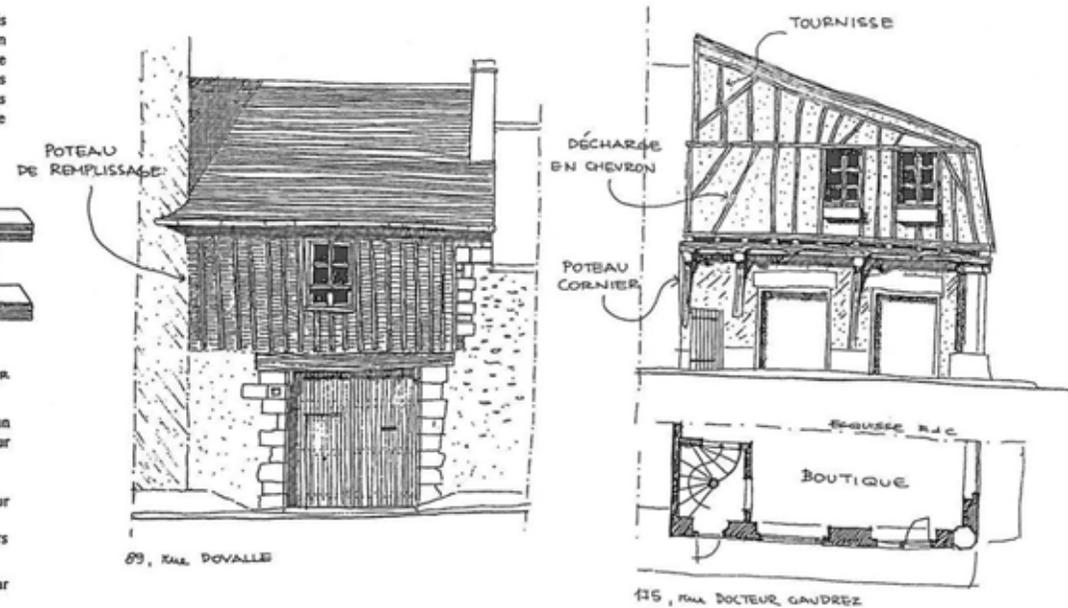
EXEMPLES D'ASSEMBLAGES :



Si l'ossature bois reste généralement apparente, le remplissage est presque toujours recouvert d'un badigeon de chaux. L'ossature bois peut faire l'objet de décors sculptés. Sur ces bâtiments comme sur beaucoup d'édifices du Moyen Age s'exerce le goût de la peinture et de la polychromie.

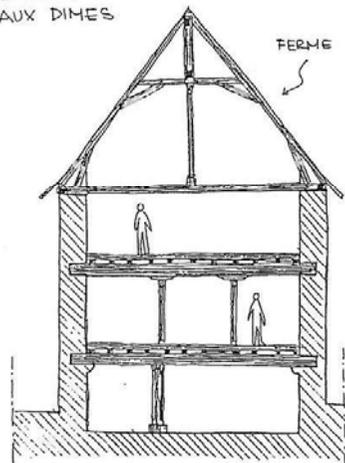
Ce type de construction, à pan de bois et remplissage, reste fréquemment repris au XIX^{ème} siècle pour les bâtiments annexes, remises ou garages. Dans tous les cas le remplissage devra voir sa finition affleurer celle du nu principal des bois extérieurs sans relief ni saillie de ceux-ci.

Les pièces horizontales de l'ossature en saillie sur le nu général de la façade devront être protégées par des plombs.

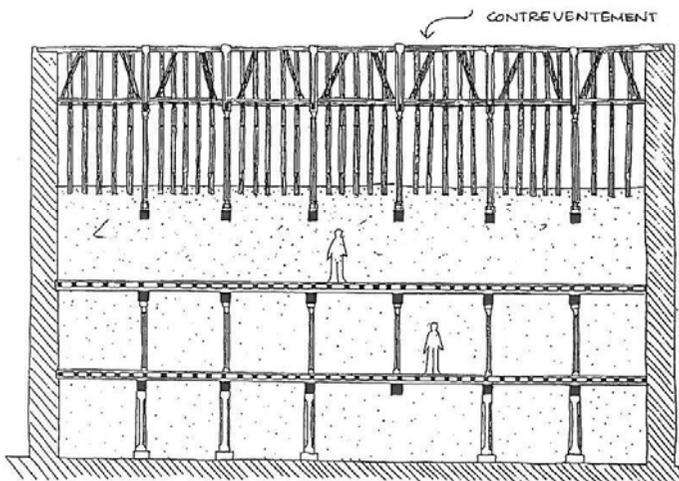




GRANGES AUX DIMES



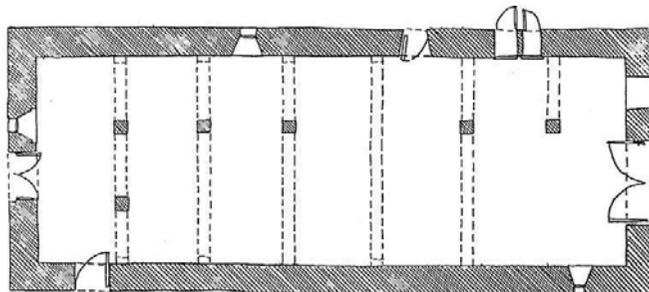
COUPE TRANSVERSALE



COUPE LONGITUDINALE

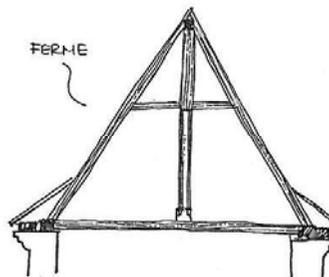


GRANGE AUX DIMES VUE EXTERIEURE

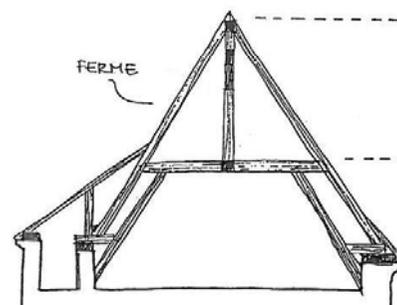
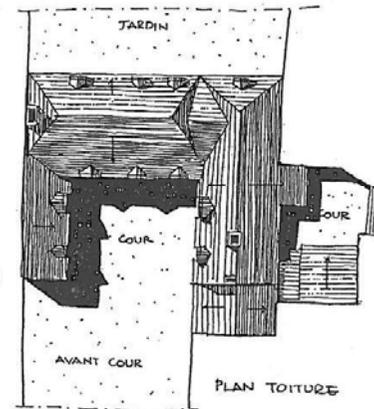


GRANGE AUX DIMES PLAN P.A.C.

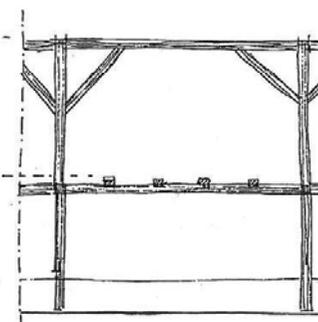
16, RUE DOCTEUR GAUDREZ



CHARPENTE AILE EST

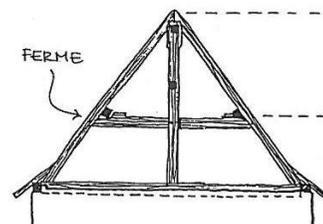


CHARPENTE DU CORPS CENTRAL

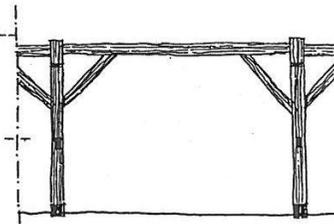


CONTREVENTEMENT

126, RUE DU BELLAY

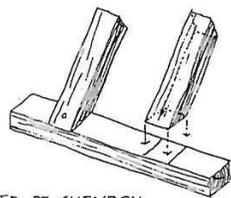


FERME

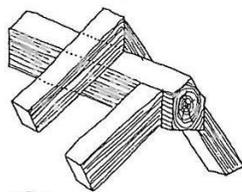


CONTREVENTEMENT

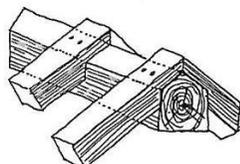
EXEMPLES D'ASSEMBLAGES



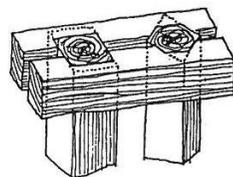
PIED DE CHEVRON A CUL NU SUR SABLIERE



TÊTE DE CHEVRON SUR FAÏTAGES DÉLARDÉS



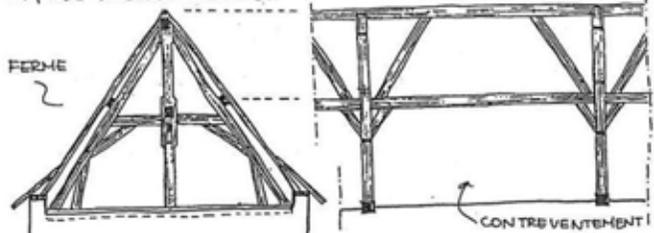
TÊTE DE CHEVRON SUR FAÏTAGES DÉLARDÉS



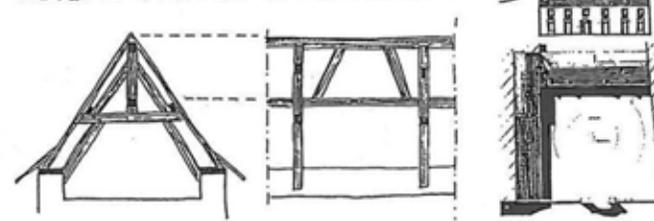
MOISAGE DE POTEAUX



36, RUE DOCTEUR GAUDREZ

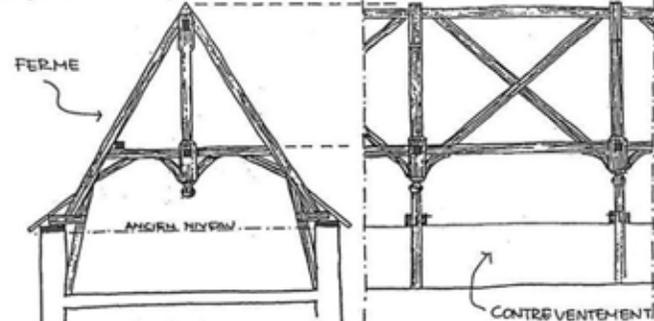


CHARPENTE PARTIE EST DU CORPS DE LOGIS

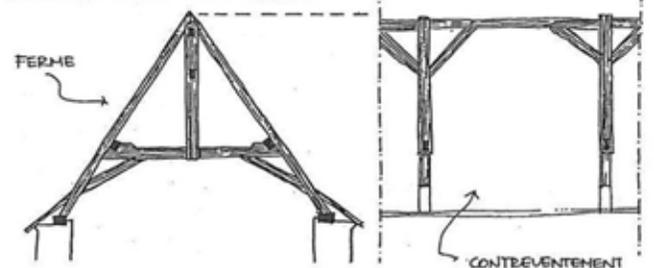


CHARPENTE PARTIE OUEST

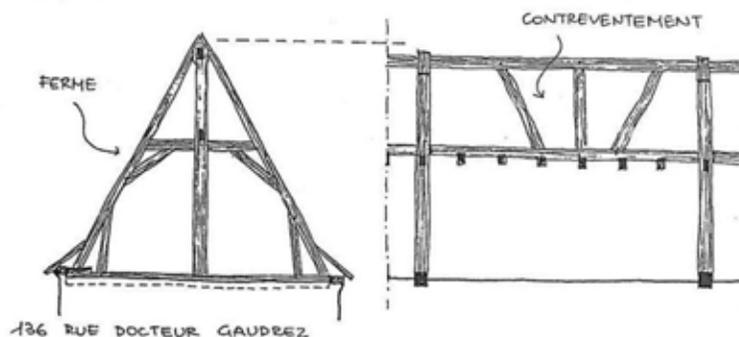
51, RUE DE LA MAIRIE



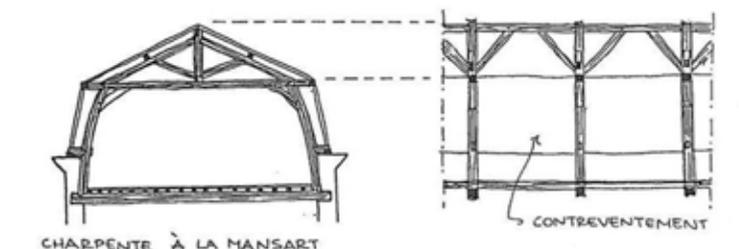
CHARPENTE PARTIE NORD-OUEST



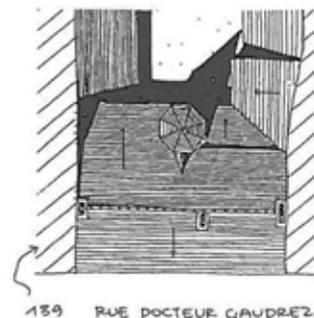
CHARPENTE PARTIE OUEST



136 RUE DOCTEUR GAUDREZ



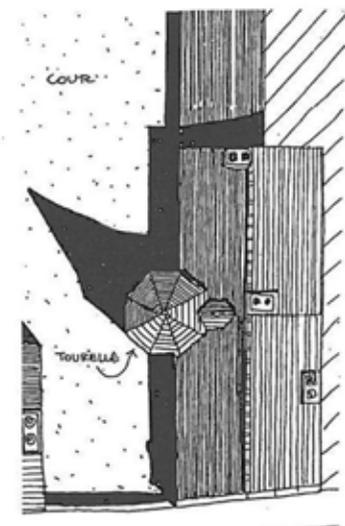
CHARPENTE À LA MANSART



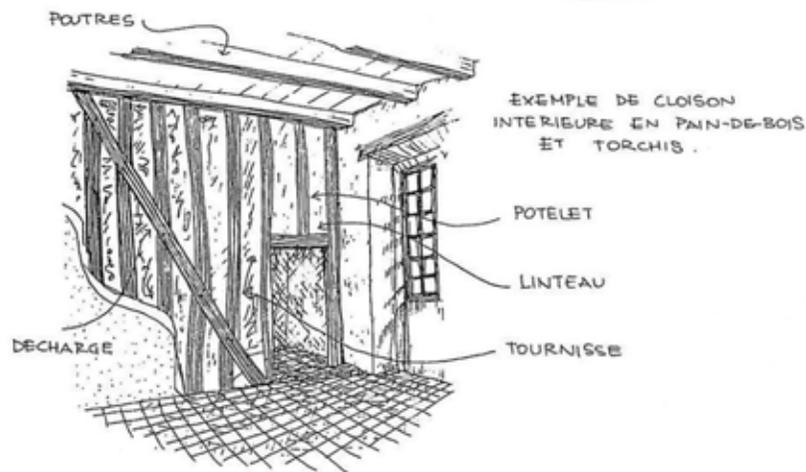
139 RUE DOCTEUR GAUDREZ



AVENUE DURET
ÉCOLE DES GLYCINES



51, RUE DE LA MAIRIE

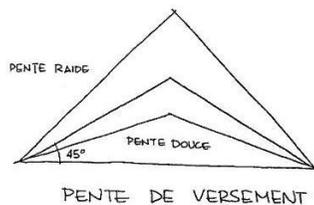


Pour les remplissages, la règle sera le respect et la restauration des dispositions originelles telles que découlant des résultats des sondages et reconnaissances préalables. Toutefois, en cas de modification récente constatée, une restauration sur la base de l'emploi des techniques traditionnelles localement en usage pourra être imposée.

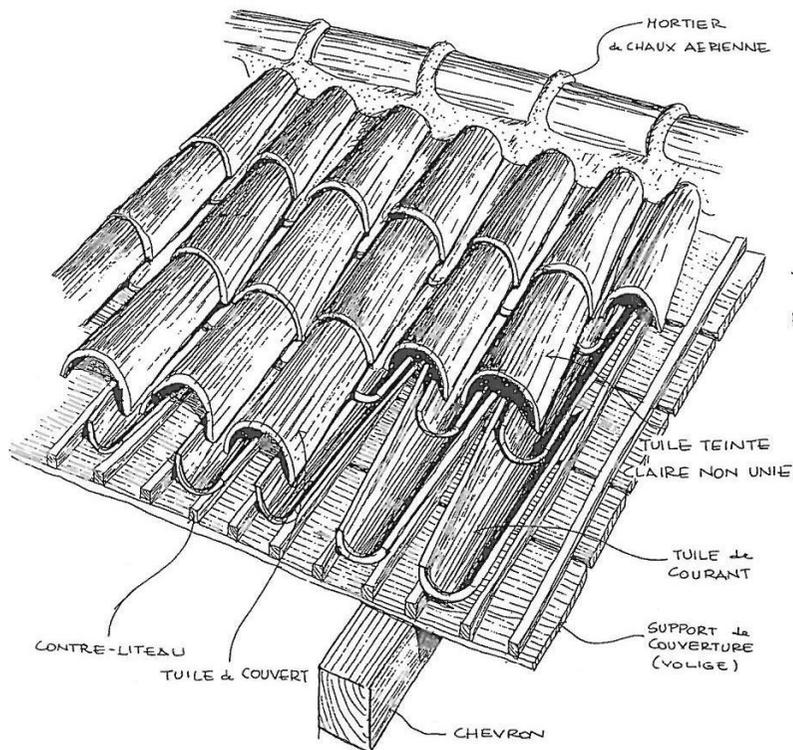


Montreuil-Bellay est situé à la limite du Val de Loire et du Poitou. Les habitudes de couvertures sont donc mixtes, tuile canal pour couverture à faible pente selon la mode du Poitou, toiture pentue couverte d'ardoises angevines selon la mode du Val de Loire.

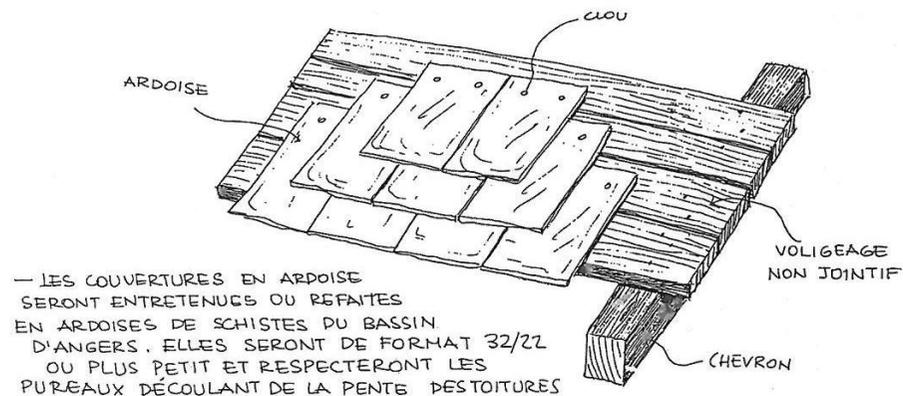
Le mode ardoise est le plus répandu, principalement dans l'architecture urbaine. La couverture de tuile, plus minoritaire, se retrouve plutôt sur les annexes, dans les bâtiments ruraux ou de faubourgs.



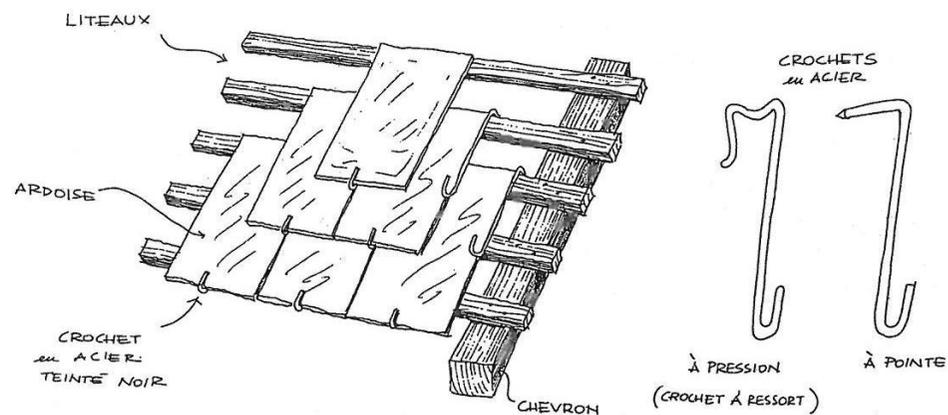
Sur les bâtiments antérieurs à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle la pose se fait préférentiellement au clou. Ce mode de fixation devra être respecté. Il s'impose pour toutes les parties ouvragées à réaliser en ardoise: noue, renvers, etc. Pour des bâtiments de toitures plus simples ou d'architecture moins recherchée, l'usage du crochet pourra être accepté, dans le cadre des autorisations administratives habituelles. Dans ce cas, il sera obligatoirement utilisé du crochet teinté noir.



Les couvertures en tuiles seront entretenues ou refaites en tuiles rondes du modèle classique aux couvertures du Haut Poitou. Ces tuiles devront être de teinte claire, non unie. Autant que possible on utilisera de la tuile ancienne de récupération. En cas d'obligation de remplacement par des tuiles neuves, il pourra être demandé présentation d'un échantillonnage avant accord pour pose.



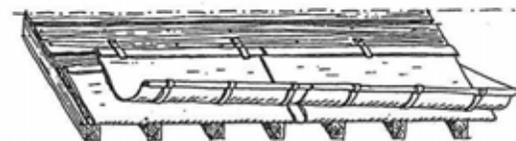
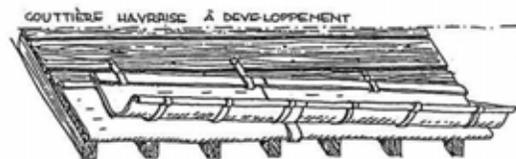
Le crochet est, par contre, de règle pour les bâtiments postérieurs à la moitié du XIX^{ème} siècle. Ce mode de fixation sera alors retenu, mais là aussi pour éviter la brillance des crochets inox, il sera obligatoirement utilisé du crochet teinté noir.



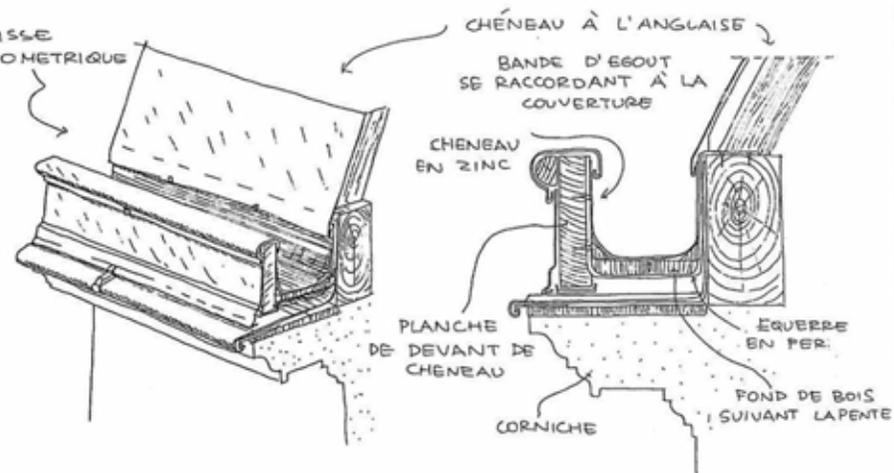
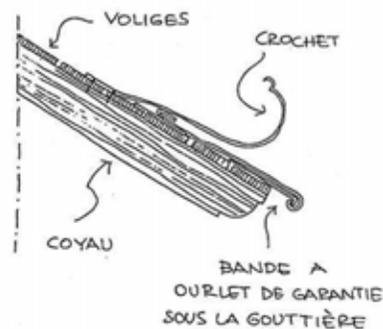


Sur les saillies horizontales, des maçonneries comme des pans de bois, il sera mis en place des bandes de protection en métal. Sur les bâtiments les plus anciens, jusqu'au XVIII^{ème} siècle le plomb sera employé de manière exclusive en fonction des souplesses qu'il autorise. Sur les bâtiments du XVIII^{ème} siècle le plomb sera utilisé chaque fois que la souplesse des formes à traiter justifiera son usage. Dans les cas les plus simples le zinc pourra être accepté. Il pourra être imposé l'usage d'un zinc prépatiné.

Sur les bâtiments du XIX^{ème} siècle comme sur les bâtiments plus récents l'usage du zinc est de coutume.

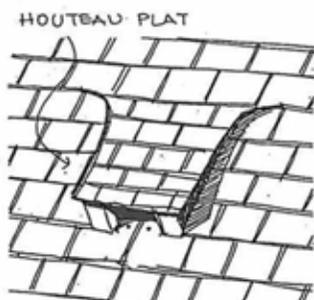


GOUTTIÈRE HAVRISSE PORTANT SA PONTE

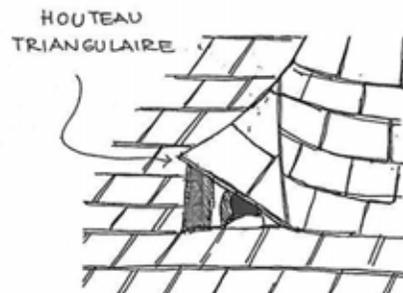


Dans l'architecture de la fin du XIX^{ème} siècle, le zinc est très présent en couverture et peut donner lieu à des mises en oeuvre à effet décoratif de grande qualité: épi, faitage ou membron... Ces dispositifs seront maintenus, protégés et devront être restaurés ou restitués. De même noues et arêtiers sont couramment traités en zinc, dans la mesure où ces dispositions concourent à l'aspect de l'immeuble et dans les ensembles urbains où ce type d'architecture est prédominante, l'usage du zinc, y compris apparent sera maintenu. Dans les bâtiments isolés dans des ensembles plus anciens, il pourra être demandé des solutions à noues fermées et arêtiers ardoises. Mais sauf cas d'exception, les noues et arêtiers resteront à angle vif.

Les couvertures ardoisées sont dans la période ancienne toujours à coyaux afin d'assurer le rejet des eaux pluviales.

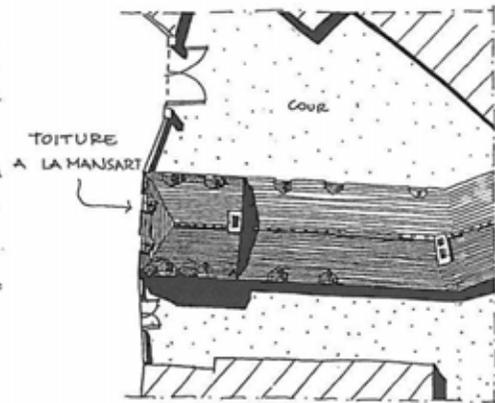


HOUTEAU PLAT

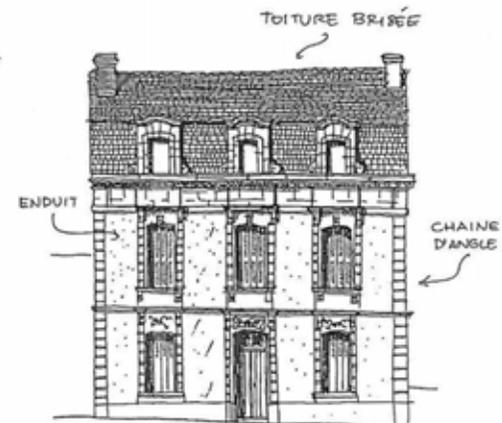


67, RUE DU BOÛLE

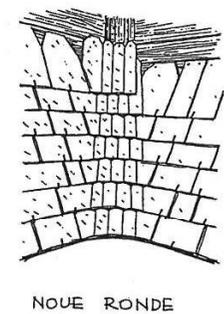
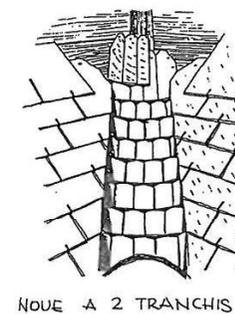
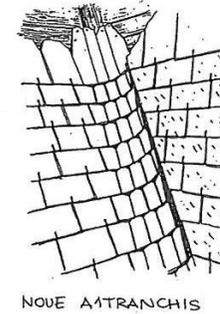
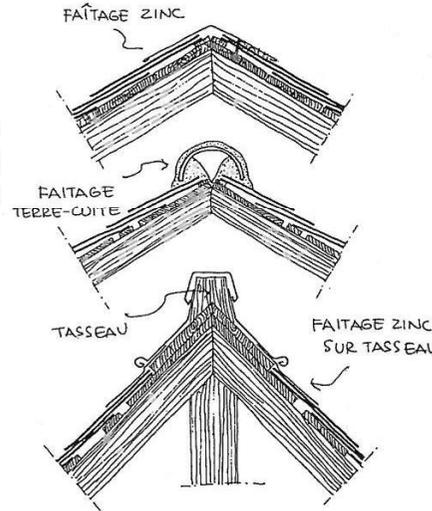
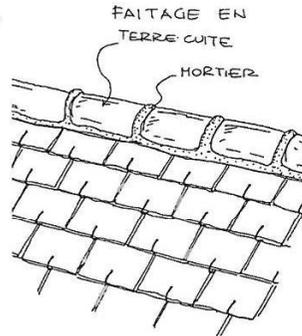
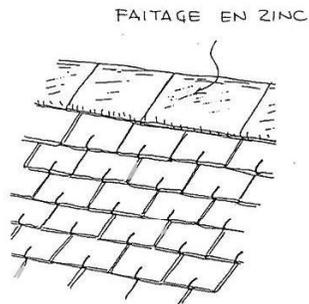
Les sorties de ventilation en relief sont prohibées. Les ventilations se feront par pose de grille de teinte ardoise intégrée dans le plan de la toiture, sans saillie ni relief. En cas de nécessité technique, la sortie sera dissimulée dans un houteau de petite taille dont le projet et le dessin seront préalablement soumis à autorisation.



67, RUE du BOÛLE



154, RUE DE DOUÉ

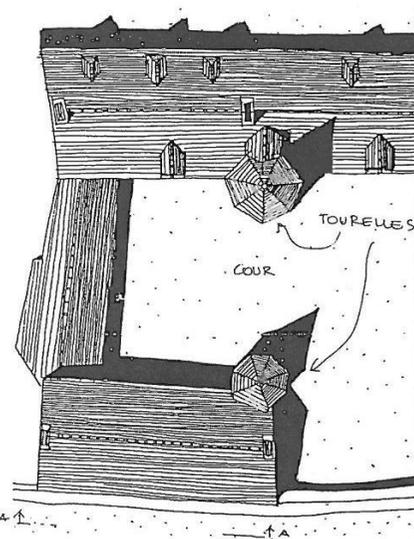


• Les faitages seront, de façon générale, traités en tuiles simples, de teinte rosée, sans emboîtement, posés sur bain de mortier de chaux avec crêtes et embarrures. Sur les bâtiments antérieurs au XVIII^{ème} siècle il pourra être exigé des tuiles vieilles. La solution du faitage en plomb est une formule plus onéreuse, réservée à des bâtiments monumentaux. Son usage ne peut être qu'exceptionnel et devra être justifié dans le cadre des demandes d'autorisations administratives nécessaires.

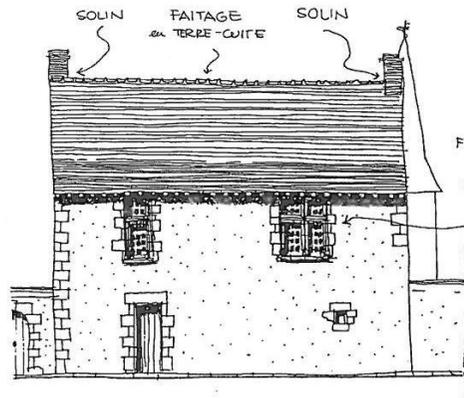
Les poinçons ornés, flammes et décors qui ornent parfois les faitages des toitures les plus soignées devront être respectés et entretenus, ou restaurés. Ils sont souvent recouverts de plomb. Leur restitution pourra être imposée dans le cadre des autorisations administratives habituelles.

Pour les bâtiments antérieurs à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, les raccords de toitures noues, arêtiers, renvers, seront exclusivement traités en ardoise, et seront l'objet d'un soin particulier dans la mise en oeuvre: arêtiers fermés avec approche et contre approche. Pour des bâtiments de toitures plus simples, ou d'architecture moins recherchée, l'usage des noues en ardoises fermées avec noquet zinc non apparent, pourra exceptionnellement être accepté, dans le cadre des autorisations administratives habituelles. Dans ce cas la réalisation sera particulièrement soignée et le zinc non apparent et préalablement teinté.

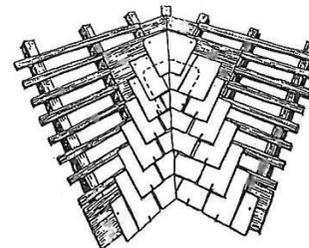
LES SOLINS SERONT ÉGALEMENT RÉALISÉS AVEC MORTIER DE CHAUX AÉRIENNE ET SABLE, SANS AUCUNE TRACÉ DE ZINGUERIES APPARENTES



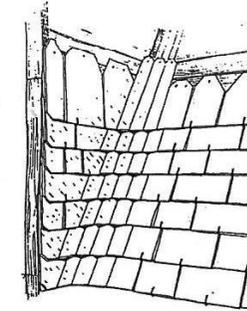
77, RUE DOCTEUR GAUDREZ



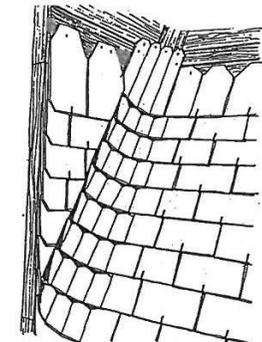
77, RUE DOCTEUR GAUDREZ
FAÇADE SUR RUE (COUPE AA')



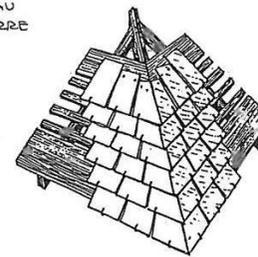
NOUE A NOQUETS



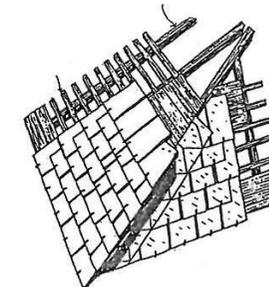
RENVERS ROND



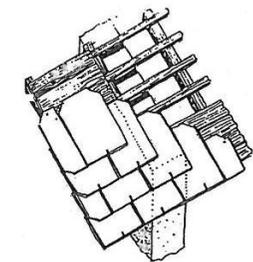
RENVERS A 1 TRANCHIS



ARÊTIER FERMÉ



ARÊTIER AVEC RANG DE DOUBLAGE



RIVE LATÉRALE